

*République Démocratique du Congo*

**GPiREP**

Comité de Pilotage de la Réforme  
des Entreprises du Portefeuille de l'Etat

# Rapport annuel 2014

Kinshasa avril 2015

---



# Plan du travail

---

*Pages*

## **Sigles et abréviations**

## **Résumé analytique**

Message du Secrétaire Exécutif

### **COPIREP nouveau look, nouveaux enjeux**

Focus

### **Clôture du PCDSP**

## **01 Présentation du COPIREP**

## **02 Activités opérationnelles**

## **03 Etats financiers**

## **Annexes**

Rapport d'audit externe

# Sigles et abréviations

---

AA	Agent Administratif (COPIREP)
AAA	Actions Associées Assurances (cabinet d'études basé en France)
ADF	Administrateur-Directeur Financier
ATC	Attaché de Communication ATC (COPIREP)
CAB	Central African Backbone
CAB5	Cinquième phase de Central African Backbone
CATE	Cellule d'Appui Technique du Ministère de l'Energie
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
COPIREP	Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat
CPM	Cellule de passation des Marchés ou Chargé de passation des marchés (COPIREP)
CPMI	Chargé de Projets Mines (COPIREP)
CPR	Cadre de Politique de Recasement des populations le long des tracés du projet
CPT	Chargé de Projets Transports (COPIREP)
CVM	Congolaise des Voies Maritimes
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DG	Directeur Général
Gécamines	Générale des Carrières et des Mines
IDA	Association Internationale de Développement (Groupe de la Banque Mondiale)
INSS	Institut National de Sécurité Sociale
KPMG	Klynveld, Peat, Marwick, Goerdeler (cabinet d'audit)
MIBA	Compagnie Minière de Bakwanga
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PCDSP	Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé
PEMU	Programme d'Alimentation d'Eau potable en Milieu Urbain
PMEDE	Projet de Marché d'Electricité pour la Consommation Domestique et à l'Exportation
PPA	Avance de Préparation de Projet
PPP	Partenariat Public-Privés
PRCG	Projet de Renforcement des Capacités en Gouvernance
Promines	Projet Mines
PTM	Projet de Transport Multimodal
PUR	Plan d'Urgence de Relance (de la SNCC)
PVs	Partants Volontaires (dans le cadre de la Gécamines)
RCC	Responsable de la Cellule de Communication (COPIREP)
RDC	République Démocratique du Congo
REGIDESO	Régie de Distribution d'eau de la République Démocratique du Congo
RSF	Rapport de suivi financier
RVA	Régie des Voies Aériennes
SCPT	Société Congolaise des Postes et Télécommunications
SCTP	Société Commerciale des Transports et des Ports
SDE	Sénégalaise Des Eaux
SNCC	Société Nationale des Chemins de Fer du Congo
SNEL	Société Nationale d'Electricité
SOFIDE	Société Financière de Développement
SONAS	Société Nationale d'Assurance
SPN	Société de Patrimoine Nationale
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UPDEA	Union des Producteurs, Transporteurs et Distributeurs d'Electricité en Afrique
USD	United States Dollar (Dollar des Etats-Unis d'Amérique)

# Résumé analytique

---

L'édition 2014 du rapport annuel du COPIREP comporte xxx pages réparties en quatre chapitres.

Ce rapport s'ouvre sur le message du Secrétaire Exécutif qui met l'accent sur les nouveaux enjeux auxquels le COPIREP fait face, dont notamment, la clôture du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé dont le COPIREP était l'agence d'exécution, la nomination de son Secrétaire Exécutif comme Directeur général de la SNCC et le déménagement dans des nouveaux locaux.

La clôture du PCDSP n'étant pas synonyme de la clôture de la réforme, le programme continue, le travail se poursuit, en s'inscrivant sur les directives du Gouvernement qui a fait de la réforme des entreprises, son cheval de bataille.

Ce rapport annuel dans sa partie document, s'étend sur le rapport d'exécution du PCDSP en relevant l'architecture du projet qui se présente en quatre composantes, ses actions stratégiques, ainsi que ses réalisations par composante.

Ce document fait aussi mention de l'évaluation de la réforme du Portefeuille de l'Etat qui retrace le constat général des entreprises du portefeuille caractérisées autrefois par d'énormes faiblesses dans le cadre juridique et institutionnel traduites par l'absence des textes juridiques de base réglementant la gestion du Portefeuille de l'Etat, ainsi que des faiblesses dans le mode de gestion et de fonctionnement des entreprises publiques démontrées par l'absence de capital social, la vétusté de l'outil de production, la pléthore des effectifs.

Les efforts de réformes entrepris par le COPIREP malgré les nombreuses contraintes ont produit pour résultat majeur, la promulgation de 4 lois sur l'acte-fondateur de la réforme du Portefeuille de l'Etat ainsi que la transformation des entreprises publiques en services publics et 11 d'entre elles, (sur 15) en sociétés commerciales.

En abordant le premier chapitre du rapport annuel 2014, le lecteur peut se remémorer l'historique du COPIREP, agence technique du gouvernement congolais dans la réforme du portefeuille de l'Etat et établissement public chargé de la conduite du désengagement de l'Etat dans les entreprises du portefeuille.

Comme à chaque édition, ce chapitre rappelle le contexte de création du COPIREP et les mutations successives qu'il a subies du « comité » de pilotage et agence d'exécution du PCDSP, jusqu'à l'établissement public, organe technique du désengagement du portefeuille de l'Etat qu'il est aujourd'hui.

Ce chapitre présente également la structure organisationnelle du COPIREP et sa philosophie de fonctionnement.

La création du COPIREP résulte de la volonté du Gouvernement de la RDC de redresser la situation de l'économie nationale minée par les contre-performances des entreprises publiques qui évoluaient dans un contexte de monopole de fait.

La réflexion menée, dès 2000, avait abouti en 2002 par la création du Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises Publiques portée par la reprise de la coopération structurelle avec les institutions de Bretton Woods. Et la Banque Mondiale est le principal bailleur de fonds de cette politique à travers le Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé, clôturé à ce jour.

Le 24 avril 2009, le décret n°09/15 du 24 avril 2009, signé par le Premier ministre, a transformé le COPIREP en établissement public, en application de la loi n°08/008 du 7 juillet 2008 portant dispositions générales relatives au désengagement de l'Etat des entreprises du portefeuille, et lui a assigné le rôle principal d'organe technique du Gouvernement pour le désengagement de l'Etat.

Le deuxième chapitre de ce rapport annuel est consacré aux activités opérationnelles du COPIREP pour l'année 2014. Pour cette année, ces activités ont été centralisées essentiellement sur les réformes sectorielles.

Pour ce qui est du secteur des eaux, un projet de loi portant Code de l'eau a été préparé et soumis aux autorités.

Dans le cadre du secteur de l'électricité, des préalables ont été réunis pour l'élaboration du Code de l'Electricité.

Ce deuxième chapitre fait également étalage des activités du COPIREP dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et des investissements, qui ont consisté à l'appui aux tribunaux de commerce et au Guichet Unique de Création d'Entreprise ; à l'appui à la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat ; à l'amélioration de l'intermédiation financière et à la libéralisation du secteur des assurances.

Le chapitre se conclut avec la réforme des entreprises publiques tout en retraçant les activités du COPIREP sur la restructuration des entreprises publiques, notamment, la REGIDESO, la SNEL, la RVA, la SNCC, la SONAS, la SCTP, la SCPT, la MIBA et la CVM.

Le troisième chapitre du présent rapport est consacré à la gestion du COPIREP. Ce chapitre s'ouvre avec l'évolution des ressources humaines, puis aborde les activités ayant trait à la communication et enfin, celles de la passation des marchés.

Le Chapitre quatre qui clôt ce rapport, présente le rapport financier à travers des tableaux et graphiques qui expliquent les coûts historiques détaillés des deux projets gérés par le COPIREP, notamment le PCDSP, jusqu'à la clôture du projet en juin 2014, et le CAB 5.

Le fonds d'exécution du projet CAB 5 est obtenu du don IDA à hauteur d'une avance de quatre millions de dollars américains qui ont servi au financement de certaines activités nécessaires à la mise en œuvre de ce Projet.

Le rapport se conclut en présentant les perspectives pour l'année 2015. On note particulièrement le lancement du Projet Central African Backbone (CAB5) dont le COPIREP est l'agence d'exécution.



## COPIREP nouveau look, nouveaux enjeux

---

L'année 2014, le COPIREP a connu d'importantes mutations : il a pris ses nouveaux quartiers au premier étage de l'immeuble Flamboyant au centre-ville, et le professeur Ilunga Ilunkamba qui était son Secrétaire Exécutif depuis sa création s'est vu confier des nouvelles charges à la tête de la Société Nationale des Chemins de fer du Congo en qualité de Directeur Général.

Une page est ainsi tournée. En effet, le professeur Ilunga dirigeait la structure depuis sa mise en place en octobre 2002, tout comme l'immeuble SOFIDE abritait ses services depuis 2003.

Les mutations avaient commencé avec la transformation du COPIREP en établissement public en avril 2009 avec pour missions principales la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat et la gestion technique du désengagement de l'Etat.

2014, c'est également l'année de clôture du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé. Ce projet de 180 millions Usd (120 millions de crédit et 60 millions de don) a porté toutes les opérations du COPIREP, qui en était l'agence d'exécution, et a permis la réalisation des activités qui ont posé les bases de la réforme du portefeuille de l'Etat pour la relance de l'économie congolaise. On peut citer, notamment l'adhésion de la RDC à l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des affaires (OHADA), le changement du régime juridique des entreprises publiques par leur reclassement soit en sociétés commerciales, établissements ou services publics, selon qu'elles relèvent du secteur marchand ou des missions de service public. Le PCDSP a aussi financé des plans sociaux dans des entreprises publiques (Gécamines, ex-OCPT, SNCC) et dans les banques commerciales d'Etat liquidées.

La clôture du PCDSP n'est pas celle de la réforme. Le programme continue en effet, comme le chef de l'Etat l'a dit à la clôture des travaux des concertations nationales tenues à Kinshasa à fin 2013. A cette occasion, il a demandé une évaluation du chantier de la réforme des entreprises publiques et annoncé la fixation d'une feuille de route actualisée. Le Gouvernement s'y est attelé.

Pour le COPIREP, le travail se poursuit inlassablement autour des enjeux nouveaux : la finalisation de sa propre transformation et la poursuite des activités de restructuration dans les sociétés commerciales transformées.



Au même moment, le COPIREP apporte son appui aux projets sectoriels nés dans son giron, notamment le PEMU, le PTM, le PMEDE.

Dans cette direction, il y a également la préparation du lancement de la cinquième phase du Projet Central African Backbone dont le COPIREP pilote les premiers pas en attendant la création de la Société de Patrimoine Nationale devant gérer le réseau de la dorsale de fibre optique.



# Focus : Clôture du PCDS

---

Inauguré le 4 février 2004 au Salon Congo du Grand Hôtel Kinshasa, le Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé (PCDS) a été clôturé le 27 juin 2014, soit dix ans plus tard, au Salon Lubumbashi du même hôtel.

La journée a démarré avec la cérémonie protocolaire présidée par le Vice-Premier ministre et ministre de Budget, M. Daniel Mukoko Samba, devant les invités et les experts du Gouvernement congolais et des représentants de la Banque Mondiale, partenaires de cette aventure qui a initié et mis en œuvre le processus de la réforme du portefeuille de l'Etat en RDC pendant les dix ans de durée du Projet.

Premier à prendre la parole, le Secrétaire Exécutif a.i du COPIREP, M. Alex N'KUSU DONGALA SIYA, a prononcé un mot de bienvenue dans lequel il a revisité avec émotion les différentes péripéties du PCDS, depuis le début en 2004, jusqu'à sa conclusion. Au passage, il souligné avec fierté l'excellence de la collaboration avec la Banque Mondiale et le Gouvernement pour la réussite du Projet.

La ministre du Portefeuille, Mme Louise Munga a enchaîné pour convier les participants à mettre l'ardeur nécessaire afin d'élargir la réflexion et ainsi proposer de manière intelligente des passerelles qui permettent de poursuivre la tâche au-delà de ce qui a été fait dans le cadre du programme avec la Banque Mondiale.

Le VPM Mukoko Samba a ouvert les travaux en relevant la nécessité de procéder à une évaluation des acquis du PCDS. Cet exercice, a-t-il relevé, devrait rejoindre celui que le Gouvernement a mené au mois d'avril, à travers sa commission économique et financière, et qui a montré l'impératif de poursuivre les efforts entrepris et parachever la tâche de la réforme des entreprises publiques.

Les choses ainsi fixées, le VPM a appelé les participants à enrichir la réflexion par l'examen des pistes possibles pour capitaliser et pérenniser les acquis du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé. Le résultat de ces réflexions devant nourrir les feuilles de route du Gouvernement tant en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, qu'en ce qui concerne la réforme des entreprises publiques.

Le deuxième temps fort, c'est bien évidemment les travaux d'experts. L'atelier de restitution des acquis de la réforme menée dans le cadre du PCDS a permis de rafraichir les mémoires des participants sur les différentes étapes et surtout les résultats engrangés grâce à ce programme financé par la Banque Mondiale.

Au cours de ces travaux placés sous la modération de l'expert indépendant Albert BOMBITO BOTOMBA, les participants ont procédé à l'évaluation du PCDS. Il s'est agi d'un rappel des objectifs du Projet, de la critique de ces objectifs, de l'exécution du Projet, des réaménagements en cours d'exécution et des résultats obtenus. La question a également été abordée sous l'angle des résultats d'impact, des conditions de capitalisation et de pérennisation des résultats obtenus.

En analysant le cadre des résultats présenté à l'occasion, les principaux acquis évoqués sont : la modernisation du cadre légal des entreprises avec toute la batterie des nouvelles lois du portefeuille qui ont conduit au reclassement des anciennes entreprises en fonction de la nature de leurs activités, les lois fixant les conditions du désengagement et leurs mesures d'application coulées sous forme des décrets du Premier ministre.

Il a également été rappelé que le PCDSP a permis la mise en orbite des projets sectoriels à l'instar du PEMU, PMEDE, PROMINES, PTM, etc.

La composante amélioration du climat des investissements, quant à elle, a conduit à l'adoption d'un train des mesures incitatives notamment, la ratification des instruments internationaux de protection de l'investissement comme l'adhésion de la RDC à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et à l'Agence pour l'assurance du Commerce en Afrique (ACA) ou encore la Convention de New York de 1958 sur l'application des sentences arbitrales étrangères. On a noté également l'appui au système judiciaire pour accélérer le traitement des affaires commerciales. A ce propos, le PCDSP a construit, réhabilité et équipé des tribunaux de commerce, des centres d'arbitrage privés et appuyé des formations pour le personnel judiciaire.

Réunis ensuite en ateliers, les participants se sont dévoués à examiner les réalisations tout en privilégiant la recherche des voies et moyens de pérenniser ces résultats. Ce qui est d'ailleurs primordial à ce niveau où les regards devraient être tournés vers l'avenir.

Des recommandations ont été formulées et présentées à la plénière.

La journée et l'histoire du PCDSP se sont clôturées par la restitution des réflexions à la plénière, sous la présidence, cette fois-là, du ministre Célestin Vunabandi Kanyamihigo du Plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, représentant le VPM et ministre du Budget.

**Annexes :** [Mot de bienvenue du Secrétaire Exécutif du COPIREP](#), [Mot de circonstance du ministre du Portefeuille](#), [Mot d'ouverture du Vice-Premier ministre et ministre du Budget](#), [Cadre des résultats du PCDSP](#).

# Mot de bienvenue du Secrétaire Exécutif du COPIREP (encadré1)

---

**Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget et coordonnateur de l'ECOREC,  
Excellence Mesdames & Messieurs les membres du Gouvernement,  
Monsieur le Directeur des opérations de la Banque Mondiale,  
Messieurs les représentants des partenaires au développement  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités respectifs**

C'est avec émotion et fierté que j'ai l'insigne privilège de vous souhaiter la bienvenue dans ce magnifique cadre du Salon Lubumbashi du Grand Hôtel Kinshasa à l'occasion de l'atelier de clôture du projet de compétitivité et développement du secteur privé « PCDSP » en sigle, géré ainsi que vous le savez, par le Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat « COPIREP », et qui arrive à échéance le 30 juin 2014.

Emotion parce c'est juste à deux pas d'ici, voici 10 ans et près de cinq mois maintenant, que le Gouvernement de la RDC a lancé le 4 février 2004, cet ambitieux projet pour appuyer financièrement le processus d'amélioration du climat des affaires et de réforme des entreprises publiques initié par le Chef de l'Etat, Président de la République, Son Excellence Monsieur Joseph Kabila Kabange, à qui je présente mes hommages les plus déférents.

A l'heure de la clôture du projet, il convient de se remémorer les objectifs du projet, de passer en revue les grandes étapes accomplies pour fixer les idées sur ce qui a été réalisé et évaluer ainsi le chemin parcouru, recenser les défis non encore achevés avant de lever les regards sur les perspectives d'avenir.

C'est l'objectif de ces assises.

En effet, le processus financé d'amélioration du climat des affaires et de réforme des entreprises publiques est une œuvre de longue haleine, un dur labeur qui dépasse largement la durée de vie d'un seul projet quand on sait la situation de déliquescence d'où le Gouvernement de la République s'emploie à tirer notre économie.

Du reste, on pourra le constater au cours de cet atelier, ce processus bénéficie aujourd'hui de l'appui de plusieurs bailleurs, à travers de nombreux projets sectoriels, pour la plupart nés de l'exécution du PCDSP.

C'est ici le lieu de remercier le Chef de l'Etat, ainsi que le Gouvernement de la République, conduit par son Excellence Monsieur le Premier Ministre, pour la confiance maintes fois renouvelée au COPIREP dans l'accomplissement de ses tâches et plus spécifiquement dans l'exécution du PCDSP,

Je me fais également un agréable devoir de remercier la Banque Mondiale qui non seulement a financé le PCDSP pour plus de 180 millions de dollars, mais aussi dont les experts n'ont pas ménagé leurs conseils et leurs points de vue avisés à notre endroit.

**Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du  
Excellence Mesdames & Messieurs les membres du Gouvernement,  
Monsieur le Directeur des opérations de la Banque Mondiale,  
Messieurs les représentants des partenaires au développement  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités respectifs**

Au début de mon adresse, je vous ai fait part de mon émotion et ma de fierté après plus de dix années d'efforts dans l'exécution du PCDSP.

Il vous suffit de regarder autour de vous et d'apprécier ce magnifique cadre du Grand Hôtel Kinshasa, fraîchement rénové grâce à un Partenariat Public privé, pour comprendre ma fierté : c'est un des nombreux résultats de la mise en place des conditions de compétitivité et développement du secteur privé, objet du PCDSP.

Je vous remercie.

# Mot de circonstance du Directeur des Opérations de la Banque Mondiale (encadré2)

---

Excellence Monsieur le Ministre du Budget,

Excellence Monsieur le Ministre Délégué chargé des Finances,

Excellence Madame la Ministre du Portefeuille,

Mesdames et Messieurs les Partenaires au Développement,

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de prendre part à cet important évènement qui marque la clôture de l'un des projets les plus importants que le Gouvernement ait entrepris, avec l'appui de la Banque, dans les 10 dernières années.

Le projet Compétitivité a été une entreprise de modernisation de l'économie et a servi à encourager l'investissement du secteur privé et d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux dans les services publics essentiels.

Les nombreux résultats obtenus depuis dix ans confirment l'importante contribution de ce projet au renforcement de l'économie congolaise, qui est en passe d'atteindre un des taux de croissance les plus élevés d'Afrique. Je ne voudrais pas revenir sur tout ce qui a été dit mais simplement rappeler quelques réalisations phares

Le projet Compétitivité a, en effet :

- soutenu la transformation des plus importantes entreprises publiques congolaises (PE) en entreprises commercialement et financièrement viables véhicules des services publics essentiels; Elles deviendront les piliers du gouvernement dans le financement Partenariat public -privé d'infrastructures et de services essentiels à l'amélioration du bien-être de la population ;
- créé la plateforme à partir de laquelle la Banque mondiale et d'autres partenaires ont investi dans les secteurs dominés par les Entreprises publiques ;

La Banque a ainsi lancé plusieurs projets d'investissement dans chacun des secteurs, tels que l'eau, l'énergie, les transports, l'exploitation minière et le nouvel appui de la SFI va augmenter les investissements dans le secteur privé

- lancé un processus d'amélioration du climat des affaires qui vise à positionner la RDC comme une destination plus attrayante pour les investissements étrangers.

- Il a créé la Commission nationale de l'OHADA et soutenu l'adoption réussie de la RDC d'un cadre juridique de l'OHADA
- Il a appuyé l'adoption de la RDC de la Convention de New York pour la protection des investissements
- Il a créé le CPCAI (Comité de pilotage pour l'amélioration du Climat des Affaires et Investissements) qui a réduit de nombreuses barrières administratives à la croissance du secteur privé : la réduction de la durée et du coût de l'enregistrement des entreprises; adoption des "Guichets uniques pour l'enregistrement des entreprises et la facilitation du commerce; réduction de types d'impositions excessifs; par la réforme du Code de Travail et le Code de Famille; et de nombreuses autres lois
- De nombreux tribunaux de commerce ont été créés dans 7 villes ainsi que deux centres d'arbitrage commercial (CENACOM et CAC).

Aucun de ces résultats n'aurait été possible sans un engagement fort du gouvernement à ces réformes à travers tous les ministères (Finances, Portefeuille, Plan, du Budget et de différents ministères) mais également par les agences d'exécution tels que le COPIREP et d'autres partenaires.

Excellence Monsieur le Ministre du Budget,

Excellence Monsieur le Ministre Délégué chargé des Finances,

Excellence Madame la Ministre du Portefeuille,

Mesdames et Messieurs les Partenaires au Développement,

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Mesdames et Messieurs,

Il est maintenant essentiel de consolider les acquis dans le cadre du projet de Compétitivité en entreprenant les actions suivantes :

### **Entreprises publiques**



- Continuer à améliorer leurs services, qui sont essentiels à la création d'un environnement propice à la croissance du secteur privé. Cela permettra également de faire des entreprises publiques des bons candidats pour l'ancrage des investissements majeurs à travers le Partenariat public-privé.

Parmi les réformes qu'il reste à faire, il y a :

- le nettoyage de leurs bilans (y compris le nettoyage de leurs dettes, le tri des actifs de l'entreprise de biens de l'Etat, etc.) pour assurer leur capital peut être correctement évalué et être en mesure de lever des nouveaux financements des investisseurs et des prêteurs,
- Résoudre les dettes sociales dans tous les PE, afin de réduire les coûts de vieilles dettes, et être en mesure de se permettre de nouveaux investissements,
- Poursuivre les efforts pour les faire pleinement inscrire en vertu de nouvelles lois de l'OHADA; en particulier, elles doivent respecter les nouvelles règles de traiter avec des investisseurs et des créanciers, et avec leurs travailleurs.

### **Le climat d'investissement**

Maintenir l'élan dans l'amélioration du climat d'investissement en soutenant les réformes y compris:

- Continuer à améliorer les performances sur les indicateurs de «Doing Business»;

Le monde respectera la RDC pour ses efforts à créer un environnement accueillant pour l'investissement privé et à créer des nouveaux emplois grâce à la diffusion de l'esprit d'entreprise.

- Accroître les efforts déployés dans les provinces pour l'amélioration du climat des affaires; par exemple, il existe déjà des tribunaux de commerce dans au moins sept provinces il est nécessaire maintenant de créer des «guichets uniques» dans ces provinces et de lancer des programmes pour soutenir la croissance du secteur privé dans les provinces.

- Renforcer la connaissance de l'OHADA dans tout le pays
- Renforcer le partenariat avec le secteur privé, par le dialogue permanent. Renforcer la communication des réformes à la population, en particulier pour inspirer la confiance et le soutien du secteur privé

- Soutenir la croissance de l'entrepreneuriat en RDC, par la fourniture de compétences, de connaissances et d'encouragement des populations citoyens de démarrer leur propre entreprise privée.

Et finalement, accélérer la mise en œuvre du Système National de Paiement à la Banque centrale, qui intégrera le système financier de la RDC avec la région Afrique australe (SADC, COMESA, etc.) et d'accroître le commerce global.

En conclusion, je ne saurais terminer mon propos sans réaffirmer l'engagement de la Banque mondiale à accompagner la RDC dans ses efforts de réforme et je voudrais également remercier l'ensemble des acteurs qui ont joué un rôle-clé dans la mise en œuvre de ce Projet, que ce soit au niveau du Gouvernement avec l'appui du COPIREP notamment, du CPCA, de la société civile, des partenaires techniques et financiers, que de nos équipes au niveau de la Banque mondiale.

Vive la Coopération entre la République Démocratique du Congo et la Banque mondiale.

Je vous remercie.

# Mot de circonstance du ministre du Portefeuille (encadré3)

---

**Excellence Monsieur le VICE-PREMIER MINISTRE, Ministre du Budget et coordonnateur de l'ECOREC,**

**Excellence Mesdames & Messieurs les membres du Gouvernement,**

**Monsieur le Directeur des opérations de la Banque Mondiale,**

**Messieurs les représentants des partenaires au développement**

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités respectifs**

C'est avec émotion et fierté que j'ai l'insigne privilège de vous souhaiter la bienvenue dans ce magnifique cadre du Salon Lubumbashi du Grand Hôtel Kinshasa à l'occasion de l'atelier de clôture du projet de compétitivité et développement du secteur privé « PCDSP » en sigle, géré ainsi que vous le savez, par le Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat « COPIREP », et qui arrive à échéance le 30 juin 2014.

# Discours d'ouverture du Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget (encadré4)

---

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques,

Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale,

Mesdames et messieurs des représentants des partenaires au développement,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs en vos titres et qualités respectives,

Je voudrais introduire mon propos en rendant un hommage mérité au Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Joseph Kabila Kabange, qui dès 2001, a pris la courageuse option d'engager la République Démocratique du Congo dans la voie des grandes réformes économiques, et celle de la reprise de la coopération avec les bailleurs multilatéraux en vue du développement économique et social de notre pays.

Le Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé « PCDSP » qui arrive à son terme ce 30 juin 2014, a été mis en place pour soutenir deux des axes les plus importants de nos réformes économiques à savoir l'amélioration du climat des affaires et la réforme des entreprises publiques. L'Atelier de clôture du PCDSP, à laquelle nous sommes conviés aujourd'hui, nous permet de réfléchir sur les avancées réalisées dans ces deux axes.

Pour sa part, et sur recommandation du Chef de l'Etat, le Gouvernement de la République que dirige son Excellence Monsieur le Premier Ministre, par le biais de sa commission économique, financière et reconstruction, s'est déjà à cette réflexion en avril dernier dans le cadre d'un atelier d'évaluation de la réforme des Entreprises Publiques. Les résultats de cette évaluation montrent clairement la nécessité de la poursuite des efforts entrepris pour en préserver les acquis et parachever la tâche. Une feuille de route est en élaboration à cet effet.

C'est à ce niveau que je me réjouis de constater que les organisateurs des présentes assises ont prévu l'examen des pistes possibles pour capitaliser et pérenniser les acquis du Projet Compétitivité et Développement du Secteur

Privé. Je forme le vœu qu'il sortira de ces réflexions des recommandations pratiques pour contribuer à nourrir les feuilles de route du Gouvernement tant en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, qu'en ce qui concerne la réforme des entreprises publiques.

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques,

Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale,

Mesdames et messieurs des représentants des partenaires au développement,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs en vos titres et qualités respectives

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de clôture du Projet Compétitivité et développement du Secteur Privé.

Je vous remercie.

**Eustache OUAYORO,**

Directeur des Opérations de la Banque Mondiale en RDC.

## Cadre des résultats du PCDS

<i>Indicateurs</i>	<i>Niveau de réalisation</i>	<i>Résultats/Produits obtenus</i>	<i>Hypothèses critiques</i>																				
<b>I. Compétitivité accrue de l'économie</b>																							
1. L'investissement direct étranger dans les secteurs des mines, transports, énergie, télécom et financier atteint USD 1 milliard par an d'ici 2012 en partant du montant d'USD 200 millions	Réalisé	<p style="text-align: center;"><u>IDE par années (en millions USD)</u></p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>2003</td> <td>2004</td> <td>2005</td> <td>2006</td> <td>2007</td> </tr> <tr> <td><b>391</b></td> <td><b>409</b></td> <td><b>267</b></td> <td><b>256</b></td> <td><b>1 808</b></td> </tr> <tr> <td>2008</td> <td>2009</td> <td>2010</td> <td>2011</td> <td>2012</td> </tr> <tr> <td><b>1 727</b></td> <td><b>664</b></td> <td><b>2 939</b></td> <td><b>1 687</b></td> <td><b>3 312</b></td> </tr> </table>	2003	2004	2005	2006	2007	<b>391</b>	<b>409</b>	<b>267</b>	<b>256</b>	<b>1 808</b>	2008	2009	2010	2011	2012	<b>1 727</b>	<b>664</b>	<b>2 939</b>	<b>1 687</b>	<b>3 312</b>	
2003	2004	2005	2006	2007																			
<b>391</b>	<b>409</b>	<b>267</b>	<b>256</b>	<b>1 808</b>																			
2008	2009	2010	2011	2012																			
<b>1 727</b>	<b>664</b>	<b>2 939</b>	<b>1 687</b>	<b>3 312</b>																			
2. Le rendement moyen de l'actif pour chaque entreprise ciblée (GECAMINES, REGIDESO, RVA, SCPT, SCTP, SNCC et SNEL,) augmente de -21% en moyenne à 2% d'ici la fin de la mise en œuvre du Projet	Non réalisé	<p>Rendement de l'Actif par entreprise (2012):</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Gécamines</td> <td>REGIDESO</td> <td>RVA</td> </tr> <tr> <td>-5,04%</td> <td>-3,11%</td> <td>-1,06%</td> </tr> </table>	Gécamines	REGIDESO	RVA	-5,04%	-3,11%	-1,06%	SCPT ( données 2013)														
Gécamines	REGIDESO	RVA																					
-5,04%	-3,11%	-1,06%																					

<sup>1</sup> Source : CNUCED

### Cadre des résultats du PCDSP

		<p>SNEL                      SNCC                      SCTP</p> <p>0,88%                      -6,91%                      -0,86%</p> <p>SCPT                                      Rendement moyen</p> <p>-5,37%                                      -3,58%</p>																									
3. Contribution budgétaire nette des entreprises publiques et entreprises du portefeuille augmentée d'USD 10 millions annuellement	Réalisé	<p><u>Contribution budgétaire par années en millions de CDF</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">2003</td> <td style="width: 33%;">2004</td> <td style="width: 33%;">2005</td> </tr> <tr> <td><b>4 493,30</b></td> <td><b>8 121,70</b></td> <td><b>13 958,40</b></td> </tr> <tr> <td>2006</td> <td>2007</td> <td>2008</td> </tr> <tr> <td><b>8 499,70</b></td> <td><b>36 740,10</b></td> <td><b>82 831,70</b></td> </tr> <tr> <td>2009</td> <td>2010</td> <td>2011</td> </tr> <tr> <td><b>24 052,50</b></td> <td><b>36 321,30</b></td> <td><b>43 813,40</b></td> </tr> <tr> <td>2012</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>99 517,90</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	2003	2004	2005	<b>4 493,30</b>	<b>8 121,70</b>	<b>13 958,40</b>	2006	2007	2008	<b>8 499,70</b>	<b>36 740,10</b>	<b>82 831,70</b>	2009	2010	2011	<b>24 052,50</b>	<b>36 321,30</b>	<b>43 813,40</b>	2012			<b>99 517,90</b>			Achèvement de la restructuration des entreprises publiques
2003	2004	2005																									
<b>4 493,30</b>	<b>8 121,70</b>	<b>13 958,40</b>																									
2006	2007	2008																									
<b>8 499,70</b>	<b>36 740,10</b>	<b>82 831,70</b>																									
2009	2010	2011																									
<b>24 052,50</b>	<b>36 321,30</b>	<b>43 813,40</b>																									
2012																											
<b>99 517,90</b>																											

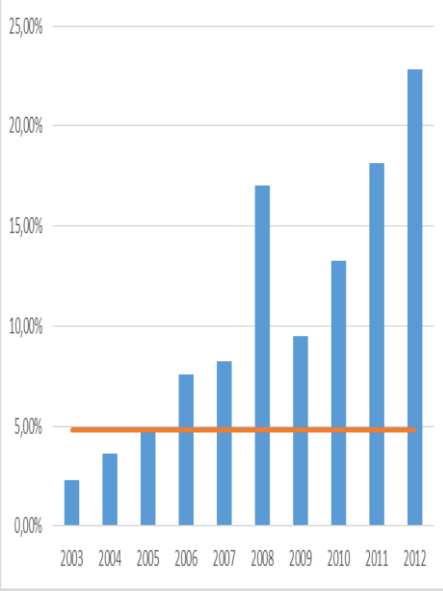
## Cadre des résultats du PCDS

<p>4. Crédit intérieur total au secteur privé atteint 4,8% du PIB en 2011</p>	<p>Réalisé</p>	<p style="text-align: center;"><u>Crédit intérieur au secteur privé par rapport au PIB par année</u></p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>2003</td><td>2004</td><td>2005</td><td>2006</td><td>2007</td> </tr> <tr> <td><b>2,30%</b></td><td><b>3,59%</b></td><td><b>4,89%</b></td><td><b>7,61%</b></td><td><b>8,27%</b></td> </tr> <tr><td colspan="5"> </td></tr> <tr> <td>2008</td><td>2009</td><td>2010</td><td>2011</td><td>2012</td> </tr> <tr> <td><b>17,01%</b></td><td><b>22,8%</b></td><td><b>9,47%</b></td><td><b>13,26%</b></td><td><b>18,11%</b></td> </tr> </table>	2003	2004	2005	2006	2007	<b>2,30%</b>	<b>3,59%</b>	<b>4,89%</b>	<b>7,61%</b>	<b>8,27%</b>						2008	2009	2010	2011	2012	<b>17,01%</b>	<b>22,8%</b>	<b>9,47%</b>	<b>13,26%</b>	<b>18,11%</b>	
2003	2004	2005	2006	2007																								
<b>2,30%</b>	<b>3,59%</b>	<b>4,89%</b>	<b>7,61%</b>	<b>8,27%</b>																								
2008	2009	2010	2011	2012																								
<b>17,01%</b>	<b>22,8%</b>	<b>9,47%</b>	<b>13,26%</b>	<b>18,11%</b>																								

<sup>2</sup> Source : Banque Centrale du Congo- Rapport 2012



## Cadre des résultats du PCDSP

		 <p style="text-align: center;">3</p>																	
<p>5. Total de l'épargne du secteur financier atteint 10,4% du PIB en 2011</p>	<p>Réalisé</p>	<p style="text-align: center;"><u>Total épargne par rapport au PIB par année</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">2006</td> <td style="text-align: center;">2007</td> <td style="text-align: center;">2008</td> <td style="text-align: center;">2009</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>11,23%</b></td> <td style="text-align: center;"><b>12,81%</b></td> <td style="text-align: center;"><b>21,23%</b></td> <td style="text-align: center;"><b>36,30%</b></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2010</td> <td style="text-align: center;">2011</td> <td style="text-align: center;">2012</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>19,06%</b></td> <td style="text-align: center;"><b>26,84%</b></td> <td style="text-align: center;"><b>33,92%</b></td> <td></td> </tr> </table>	2006	2007	2008	2009	<b>11,23%</b>	<b>12,81%</b>	<b>21,23%</b>	<b>36,30%</b>	2010	2011	2012		<b>19,06%</b>	<b>26,84%</b>	<b>33,92%</b>		
2006	2007	2008	2009																
<b>11,23%</b>	<b>12,81%</b>	<b>21,23%</b>	<b>36,30%</b>																
2010	2011	2012																	
<b>19,06%</b>	<b>26,84%</b>	<b>33,92%</b>																	

<sup>3</sup> Calculs COPIREP suivant données Banque Centrale du Congo – Rapport annuel 2012

## Cadre des résultats du PCDSP

		<p style="text-align: center;">4</p>													
<b>II. Amélioration du climat des investissements</b>															
<i>II.1 Amélioration du climat des investissements</i>															
1. Le climat d'investissement en RDC s'est amélioré	Réalisé	Amélioration constatée par plusieurs actions et réformes notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion à l'OHADA ;</li> <li>- Promulgation du Code Minier, du Code Forestier, Code des Investissements, Loi sur les marchés publics, Loi sur la TVA ;</li> <li>- Mise en place des Tribunaux de Commerce ;</li> <li>- Adhésion à la Convention de New York sur les sentences arbitrales.</li> </ul>	Difficulté d'appropriation des réformes par les différents services concernés.  Difficulté de financement de certaines réformes.												
2. Gain de place dans le classement Doing Business	Faiblement réalisé	<p style="text-align: center;"><u>Classement par année</u></p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="padding: 5px;">2005</td> <td style="padding: 5px;">2006</td> <td style="padding: 5px;">2007</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>175/175</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>175/175</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>178/178</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">2008</td> <td style="padding: 5px;">2009</td> <td style="padding: 5px;">2010</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>178/178</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>182/183</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>182/182</b></td> </tr> </table>	2005	2006	2007	<b>175/175</b>	<b>175/175</b>	<b>178/178</b>	2008	2009	2010	<b>178/178</b>	<b>182/183</b>	<b>182/182</b>	Non prise en compte par Doing Business de plusieurs réformes réalisées en 2012 faute de transmission de ces informations dans les délais, par la RDC.
2005	2006	2007													
<b>175/175</b>	<b>175/175</b>	<b>178/178</b>													
2008	2009	2010													
<b>178/178</b>	<b>182/183</b>	<b>182/182</b>													

<sup>4</sup> Calculs COPIREP suivant données Banque Centrale du Congo – Rapport annuel 2012

## Cadre des résultats du PCDS

		2011 <b>180/183</b>	2012 <b>180/185</b>	2013 <b>183/189</b>																			
3. Nombre de jours pour la création d'entreprise réduit de 50% entre 2006 et 2011 (indicateur Doing Business)	Réalisé	<u>Nombre de jours par année</u>																					
		2006 <b>155</b>	2007 <b>155</b>	2008 <b>155</b>	2009 <b>155</b>																		
		2010 <b>149</b>	2011 <b>84</b>	2012 <b>65</b>	2013 <b>58</b>																		
		<table border="1" style="display: none;"> <caption>Nombre de jours par année</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nombre de jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2006</td><td>155</td></tr> <tr><td>2007</td><td>155</td></tr> <tr><td>2008</td><td>155</td></tr> <tr><td>2009</td><td>155</td></tr> <tr><td>2010</td><td>149</td></tr> <tr><td>2011</td><td>84</td></tr> <tr><td>2012</td><td>65</td></tr> <tr><td>2013</td><td>58</td></tr> </tbody> </table>			Année	Nombre de jours	2006	155	2007	155	2008	155	2009	155	2010	149	2011	84	2012	65	2013	58	
Année	Nombre de jours																						
2006	155																						
2007	155																						
2008	155																						
2009	155																						
2010	149																						
2011	84																						
2012	65																						
2013	58																						
4. Législation publiée au Journal Officiel	Réalisé	Mise en ligne de plus de 3000 textes de lois, 10 littératures juridiques et 87 arrêts de la Cour Suprême de Justice grâce à la connexion au réseau GLIN.																					

<sup>5</sup> Sources : Rapports Doing Business

## Cadre des résultats du PCDS

5. ANAPI opérationnelle	Réalisé	En 2013, 1.018.243 demandes de page Web de l'ANAPI, 2.933.081 requêtes d'investissements, 31.544 projets d'investissements agréés par l'ANAPI de valeur globale de 16.865.480.691 USD agréés pour une prévision de 114.185 emplois à créer.	
6. Centre National d'Arbitrage privé créé et opérationnel	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAC opérationnel : Aménagement des locaux, fourniture du mobilier, installation d'un site web et des équipements informatiques, 25 arbitres formés, 5 sentences rendues (2013) ;</li> <li>- CENACOM opérationnel : aménagement des locaux, fourniture de mobilier et des équipements informatiques, installation d'un site web et connexion. Prise en charge du personnel d'appoint, 6 sentences rendues.</li> </ul>	
7. La RDC est membre de l'OHADA, la Commission Nationale OHADA mise en place est pleinement opérationnelle, 500 magistrats ont reçu la formation au droit OHADA	Réalisé	Adhésion à l'OHADA effectif depuis juillet 2012 ; Droit OHADA en vigueur en RDC depuis septembre 2012 ; Plus de 500 magistrats; plus de 200 comptables, plus de 350 personnel judiciaire et 50 professeurs d'université ont été formés au droit OHADA et en SYSCOHADA.	
8. D'ici 2010, les tribunaux de commerce de Kinshasa et Lubumbashi rendent en moyenne 50 jugements par an et les tribunaux établis dans le cadre du Projet sont intégralement opérationnels	Réalisé	Les Tribunaux de commerce de Kinshasa (Gombe, Matete), Lubumbashi, Kisangani, Matadi, et Mbuji-Mayi sont opérationnels. <u>Nombre de jugements par an pour Kinshasa et Lubumbashi</u>	

## Cadre des résultats du PCDS

		<p>2008 2009 2010 2011 2012 2013  <b>423 475 453 524 430 312</b></p>	
9. Inspection Générale de la Justice renforcée et opérationnelle	Réalisé	L'Inspection Générale de la justice est opérationnelle et renforcée en capacités humaines et matérielles. Réhabilitation du bâtiment et équipement des bureaux en matériels informatiques et bureautique et en mobilier.	
10. Système judiciaire efficace	Réalisé partiellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indépendance de la magistrature consacrée par la Constitution ;</li> <li>- Mise en place du Conseil Supérieur de la Magistrature ;</li> <li>- Mise en place des tribunaux de commerce ;</li> <li>- Consécration de la CCJA/OHADA comme cour de cassation pour des matières liées au Droit des Affaires ;</li> </ul>	Poursuite de la réforme du système judiciaire, Lutte contre la corruption.
11. Banque Centrale réformée, Nouveau système comptable opérationnel	Réalisé partiellement	BCC restructurée (création 2 directions générales, direction de changement, direction de la micro-finance, désengagement d'une partie du parc	Poursuite de la réforme (en cours) grâce à un programme multi bailleurs

<sup>6</sup> Sources : Rapports des tribunaux de commerce

## Cadre des résultats du PCDS

		immobilier, etc.). Le nouveau système comptable est opérationnel, le système national des paiements est en cours d'installation.	
12. Banques publiques, BCA, NBK et BCCE restructurées/liquidées	Réalisé	Banques liquidées. Paiement décomptes des 2.580 agents des trois banques pour un montant de 13.409.686 USD.	
13. RDC membre de l'ACA, fonds de Garantie opérationnel	Réalisé	Adhésion de la RDC à l'ACA est effective depuis février 2005, Fonds de garantie opérationnel (10 millions de USD payés).	
14. Réseau géodésique validé/vérifié	Réalisé	La RDC dispose dans son tiers méridional, d'un réseau de 35 points matérialisés dont les coordonnées ont été déterminées avec une précision subcentimétrique selon un système de référence mondial.	
15. Cadastre minier opérationnel sur tout le pays	Réalisé	Cadastre minier installé à Kinshasa, au Katanga et dans le Sud Kivu ; En phase de se déployer dans le Maniema et dans la Province Orientale.	La décision de reverser les ressources du CAMI au Trésor Public contre octroi de subsides l'a privé de ses moyens et n'a pas permis un déploiement rapide de ses services à l'intérieur du pays.
16. Administration minière provinciale opérationnelle	Réalisé	Le Ministère des Mines et ses services spécialisés sont présents dans toutes les provinces du pays.	
17. Image de la RDC améliorée auprès des Investisseurs	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion à l'OHADA ;</li> <li>- Promulgation du Code Minier, du Code Forestier, du Code des Investissements, de la Loi sur les marchés publics, de la Loi sur la TVA ;</li> <li>- Mise en place des Tribunaux de Commerce ;</li> <li>- Promotion de l'arbitrage ;</li> <li>- Adhésion à la Convention de New York</li> </ul>	Poursuite de l'amélioration de l'image en résolvant certains points lourds tels que : difficulté d'appropriation des réformes par les différents services concernés ; difficulté de financement de certaines réformes.

## Cadre des résultats du PCDSP

		sur les sentences arbitrales.	
<i>II.2 Facilitation de l'intermédiation financière</i>			
18. D'ici la fin du Projet, au moins 5 institutions de micro finance sont opérationnellement autosuffisantes.	Réalisé	<b>149</b> institutions de micro finances opérationnelles en 2012 <sup>7</sup>	
19. D'ici la fin du Projet, 300 000 personnes ont accès à des services de micro finance.	Réalisé	<b>1.052.069</b> comptes ouverts dans les institutions de micro finance en 2012 <sup>8</sup>	
20. Une nouvelle réglementation prudentielle et globale du secteur financier est mise en place	Réalisé	Des mises à jour régulières des instructions prudentielles de la Banque Centrale sont faites ; La loi sur la Microfinance a été promulguée en 2011 et publiée au JO en février 2013.	
<b>III. Mise en œuvre de la réforme para étatique</b>			
<i>III. 1 Mise en œuvre de la réforme para étatique</i>			
1. Nouveaux organismes de régulation des télécommunications, de l'énergie et des transports créés et opérationnels.	Réalisé partiellement	<u>Télécoms</u> : Mise en place de ARPTC ; <u>Electricité</u> : Promulgation du Code de l'Electricité qui crée l'agence de régulation de l'électricité ; <u>Eau</u> : Projet de Code de l'Eau en examen au Parlement ; <u>Transport</u> : Réalisation d'études, formation du personnel et finalisation d'un projet de loi en vue de la création de l'autorité de régulation des Transports.	Décret d'application pour l'organisation et le fonctionnement de l'agence de régulation de l'électricité ; Adoption Code de l'eau, promulgation et décret d'application ; Adoption projet par le Gouvernement

<sup>7</sup> Source : Banque Centrale du Congo- Rapport 2012 Sous-Direction Micro finance

<sup>8</sup> Source : Banque Centrale du Congo- Rapport 2012 Sous-Direction Micro finance

## Cadre des résultats du PCDSP

<p>2. Les entreprises publiques cibles sont réformées, notamment avec la participation du secteur privé</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Les entreprises publiques cible ont été transformées en sociétés commerciales, conformément au nouveau cadre juridique et institutionnel du Portefeuille de l'Etat :</p> <p>Dans le cadre de la réforme, une stratégie en 2 phases a été adoptée par le Gouvernement pour la restructuration des entreprises publiques. Des opérateurs privés ont été associés à la gestion pour la stabilisation et le redressement des activités avant restructuration profonde :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A la REGIDESO, un contrat de service a été signé entre le Gouvernement et le groupement français SDE/Finagection (mission en cours) ;</li><li>- A la SNCC, un contrat d'assistance technique à la gestion a été signé en 2008 entre le Gouvernement et la firme belge Vecturis, (mission est en cours) ;</li><li>- A la SCTP, un contrat d'assistance technique à la gestion avait été conclu entre le Gouvernement et la firme espagnole PROGOSA le 2 juin 2008 et a pris fin 2 juin 2010 ;</li><li>- A la RVA, un contrat d'assistance technique à la gestion avait été conclu entre le le Gouvernement et le groupement français ADPI/KPMG le 14 octobre 2008 et a pris fin en 2010 ; Un nouveau contrat avec ADPI a été signé en 2013 et sera opérationnel dès début juin 2014 ;</li></ul>	
---	----------------	---	--



## Cadre des résultats du PCDSP

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- A la GECAMINES, un contrat d'assistance technique à la gestion avait été conclu entre le COPIREP et le Groupement SOFRECO-JT Boyd le 18 janvier 2006 et a pris fin en 2008.</li> </ul>	
3. Les capitaux sociaux des entreprises transformées en sociétés commerciales sont déterminés.	Réalisé	Fixation des capitaux sociaux par la méthode de l'actif net. Ces capitaux ont été inscrits dans les statuts des différentes entreprises et publiés au Journal officiel le 29 décembre 2010, consacrant leur transformation en société commerciale.	
4. La réforme juridique des entreprises publiques est achevée	Réalisé	<p>Nouveau cadre juridique par la :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promulgation des 4 lois qui sous-tendent la réforme du Portefeuille de l'État;</li> <li>- Adoption des Décrets d'application des lois précitées ;</li> <li>- Transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales ;</li> <li>- Publication des statuts des nouvelles sociétés commerciales dans le numéro spécial du Journal officiel du 29 décembre 2010.</li> </ul>	
5. Les dettes et créances des entreprises transformées sont déterminées, les passifs sont assainis	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conciliation des chiffres et arbitrage des dettes et créances croisées entre entreprises réalisée ;</li> <li>- Dettes compensées et soldes réglées suivant les dispositions du Décret n° 12/031 du 02/10/2012 fixant les règles de reprise des passifs non assurables.</li> </ul>	

## Cadre des résultats du PCDSP

6. L'inventaire exhaustif des patrimoines des entreprises cibles est réalisé.	Réalisé partiellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire et valorisation réalisés pour 15 entreprises sur 20, soit 75 % réalisé.</li> <li>- Travaux réalisés pour la Gécamines, la SNCC et la SCPT ;</li> <li>- Travaux en cours pour la REGIDESO, la SNEL, la RVA et la SCTP ;</li> </ul>	Difficultés de financement propre des inventaires pour les entreprises publiques
<i>III. 2 Création d'un cadre réglementaire</i>			
7. Nouvelles lois sur la réforme du Portefeuille de l'État publiées au Journal Officiel.	Réalisé	Publication des 4 lois qui sous-tendent la réforme du portefeuille de l'État au numéro spécial du JO du 29 décembre 2010.	
<i>III. 3 Appui au désengagement de l'État des entreprises</i>			
8. Toutes les entreprises cibles font l'objet d'un engagement du secteur privé soit par le biais d'un partenariat public privé, d'un contrat de gestion ou d'autres dispositions.	Réalisé partiellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat d'assistance technique à la gestion à la Gécamines avec la firme SOFRECO, 2006 ;</li> <li>- Contrats d'assistance technique à la gestion à la SNCC, la RVA et la SCTP, 2008 ;</li> <li>- Contrat d'assistance technique à la gestion à la SNCC, 2011 ;</li> <li>- Contrat de services à la Régideso 2013.</li> </ul>	
9. Au moins un lot d'actifs de la Gécamines transférés au secteur privé d'ici la fin du Projet	Réalisé	Conclusion par la Gécamines de plus de 22 partenariats ayant transféré la plus grande partie de ses actifs au secteur privé.	

## Cadre des résultats du PCDSP

<p>10. À la fin du projet une stratégie de restructuration jugée satisfaisante par l'IDA pour les entreprises publiques cibles est approuvée par le Gouvernement, qui inclut l'identification et la mise en œuvre de la méthode la plus appropriée de désengagement de l'État</p>	<p>Réalisé partiellement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Gouvernement a adopté une stratégie générale de restructuration en 2 phases compte tenu du degré de déliquescence de ces entreprises et de l'exigence du législateur de redresser d'abord avant désengagement ;</li> <li>- Stratégies particulières adoptées par le Gouvernement pour la SCTP, RVA, SNCC, REGIDESO ;</li> <li>- Stratégies particulières définies mais non encore adoptées pour la SCPT ;</li> <li>- Stratégies particulières en cours de finalisation pour la GECAMINES et la SNEL.</li> </ul>	
<p>11. D'ici la fin du projet, un inventaire des actifs et des passifs de ces entreprises est effectué</p>	<p>Réalisé partiellement</p>	<p>Inventaire réalisé pour 15 entreprises sur 20. La suite est en cours</p>	<p>Finalisation des inventaires et valorisation ; Détermination de la valeur patrimoniales ; Assainissement des comptes.</p>
<p>12. D'ici la fin du projet, un accord sur le règlement des dettes publiques de ces entreprises publiques a été atteint, les dettes commerciales identifiées</p>	<p>Réalisé partiellement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arbitrage des dettes et créances croisées entre entreprises réalisée ;</li> <li>- Dettes compensées et soldes réglées suivant les dispositions du Décret n° 12/031 du 02/10/2012 fixant les règles de reprise des passifs non assurables.</li> <li>- S'agissant des dettes commerciales, celles identifiées n'ont pas encore fait l'objet de certification.</li> </ul>	<p>Certification des états financiers des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales</p>
<p><i>III.4 Appui au coût social de la réforme</i></p>			

## Cadre des résultats du PCDSP

13. 10.000 travailleurs de la Gécamines licenciés	Réalisé	Départ de 10.654 personnes grâce à l'opération « Partants Volontaires », 2003 – 2004.	
14. D'ici 2010, le plan social nécessaire à la relance de la SNCC a été finalisé selon les procédures établies.	Réalisé	Plan social finalisé et mis en œuvre en deux phases en 2012 et 2013.	
<i>III.5 Appui à la mise en œuvre des réformes</i>			
15. COPIREP renforcé pour remplir efficacement sa mission	Réalisé	COPIREP renforcé et opérationnel au point de vue humain et matériel. Il a été pérennisé en étant érigé en établissement public. Il est l'agence conseil du Gouvernement en matière de réforme et l'organe technique du désengagement de l'Etat défini par la loi. Il fait office de l'unité PPP en RDC. Le Gouvernement vient de lui doter de ses locaux propres, qui viennent d'être réhabilités et équipés par les fonds IDA (PCDSP)	
<i>IV. Initiatives pour le développement du Katanga</i>			
1. Création de nouvelles entreprises au Katanga grâce au Programme d'Appui à la Réinsertion Économique et autres activités de formation.	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 79 projets modèles ont été créés dont 51 projets individuels et 28 projets collectifs, 2000-2005 ;</li> <li>- En ce qui concerne l'opération terres arables, 29 associations de 10 membres en moyenne ont été constituées : 29 à Lubumbashi, 25 à Likasi et 25 à Kolwezi.</li> </ul>	

## Cadre des résultats du PCDSP

<i>V. Gestion du projet</i>			
1. Consolidation du BECO/COPIREP	Réalisé	Le COPIREP est renforcé et comprend désormais tous les services techniques et fiduciaires de gestion des projets.	
2. Fournitures et Services de Consultants fournis à temps	Réalisé	895 contrats de services et conventions ; 206 contrats de fournitures ; 68 contrats de travaux conclus en 2012.	
3. Gestion financière transparente	Réalisé	La gestion financière autrefois assurée par le BCECO est pleinement assumée par le COPIREP depuis 2006. Les rapports d'audits externes effectués sur une base annuelle, confirment la sincérité des états financiers présentés par le COPIREP.	

## Chapitre 1

# Présentation du COPIREP

---

Le Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (COPIREP en sigle) est un établissement public créé par le décret n°09/15 du 24 avril 2009, en application de l'article 10 de la loi 08/008 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales relatives au désengagement de l'Etat des entreprises du Portefeuille. Il se substitue au service public « Comité de Pilotage de la Réforme des entreprises Publiques » créé le 30 octobre 2002 pour mettre en œuvre le Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé (PCDSP) financé par la Banque Mondiale. Il est régi par les dispositions de la Loi n° 08/009 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux établissements publics.

Placé sous la tutelle du Ministre ayant le Portefeuille dans ses attributions, le COPIREP est l'organe technique en charge de la gestion du processus de désengagement.

Dans ce cadre, ses missions se déclinent de la manière suivante :

1. rédiger le cahier des charges de chaque opération de désengagement;
  2. procéder, par des experts indépendants, à une évaluation préalable des entreprises identifiées pour le désengagement;
  3. proposer le mode de partenariat public-privé ou de désengagement à retenir pour chaque entreprise du Portefeuille de l'Etat identifiée;
  4. élaborer et publier les avis relatifs au désengagement;
  5. rédiger, le cas échéant, le rapport motivant les raisons pour lesquelles une procédure de gré à gré doit être envisagée;
  6. proposer la liste des entreprises identifiées pour le désengagement ainsi qu'un calendrier de réalisation;
  7. définir les procédures de passation des marchés relatives au désengagement de l'Etat;
  8. gérer le processus de la réforme des entreprises du Portefeuille de l'Etat par sa préparation ainsi que par le suivi et le contrôle de sa mise en œuvre;
  9. élaborer les stratégies de réforme globales, sectorielles et par entreprise;
  10. proposer des projets de textes sur le nouveau cadre légal, réglementaire et institutionnel devant régir les entreprises du portefeuille de l'Etat;
- Il. assister les institutions et services publics dans la mise en œuvre du processus de la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat;

12. proposer les mesures de restructuration du Conseil Supérieur du Portefeuille;

13. préparer les projets de résolutions et de mesures en matière de prise en charge des sureffectifs, des arriérés de salaires et des services sociaux des entreprises du Portefeuille de l'Etat.

Historiquement, le COPIREP est l'agence-conseil du Gouvernement dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de restructuration des entreprises du portefeuille de l'Etat.

Jusqu'en juin 2014, le COPIREP était l'agence d'exécution du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé (PCDSP) financé par la Banque Mondiale qui a porté la réforme des entreprises publiques.

Fin 2014, le COPIREP a été désigné agence d'exécution de la cinquième phase du Projet Central African Backbone (CAB5) financé par la Banque Mondiale.

## **Structures du COPIREP**

### **1. Evolution des ressources humaines**

Le COPIREP a fait ses preuves depuis sa création en 2002 et le lancement de ses activités en 2003 par la haute facture de son travail reconnu et la compétence de ses experts appréciés dans tous les milieux.

De nombreux experts nationaux de calibre international y ont officié sur des dossiers essentiels à la reconfiguration du portefeuille de l'Etat et, partant, de l'économie nationale. Un *turn over* naturel se fait avec des arrivées, mais aussi des départs des experts autour de ce vivier des compétences qu'est le COPIREP vers tous les milieux.

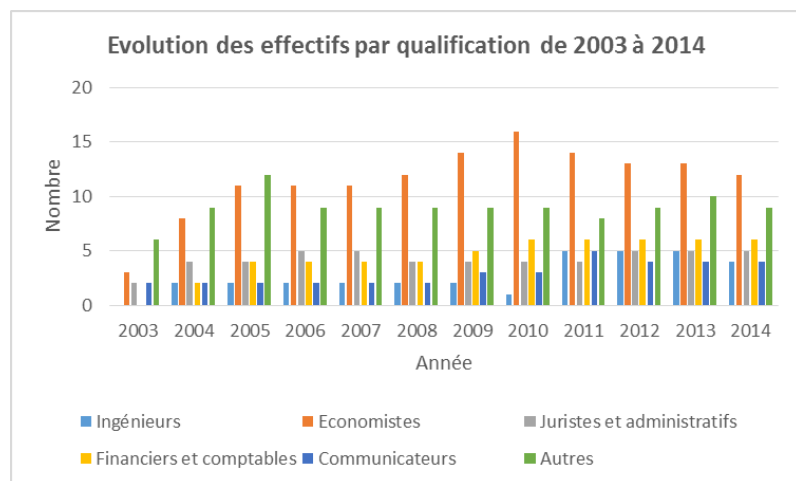
En 2014, on a enregistré le départ d'un gros calibre en la personne du Secrétaire Exécutif, le professeur Ilunga Ilunkamba qui peut être considéré à juste titre comme le premier timonier du navire COPIREP. Le « Prof » comme on l'appelait dans les couloirs du COPIREP, était appelé à d'autres fonctions dès le mois de mars, après que d'autres chargés de projets aient été appelés à diriger d'autres projets sectoriels.

Au 31 décembre 2014, le COPIREP compte à son actif 41 cadres et agents. Une démission a été enregistrée, celle du Responsable de la Cellule de Passation des Marchés et le départ de l'Intendant. Par ailleurs, une nouvelle unité a été intégrée pour occuper le poste de Chargé de Passation des Marchés.

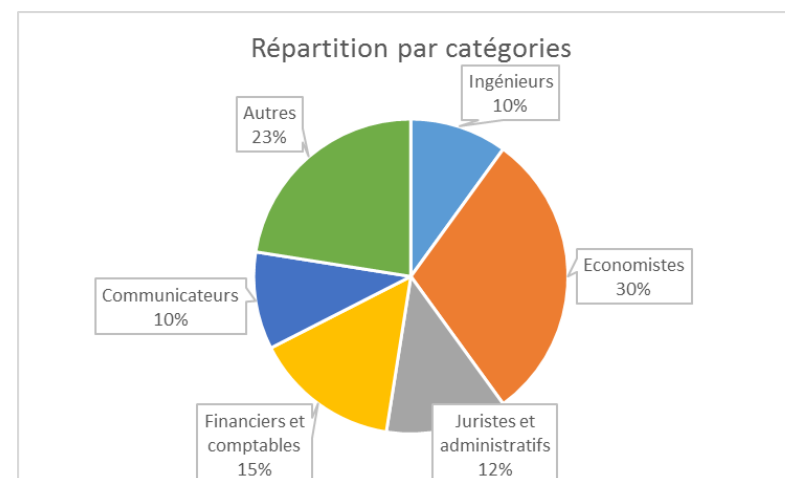
**Tableau 2 : Répartition des effectifs par qualifications**

Catégories	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Ingénieurs	0	2	2	2	2	2	2	1	5	5	5	4
Economistes	3	8	11	11	11	12	14	16	14	13	13	12
Juristes et administratifs	2	4	4	5	5	4	4	4	4	5	5	5
Financiers et comptables	0	2	4	4	4	4	5	6	6	6	6	6
Communicateurs	2	2	2	2	2	2	3	3	5	4	4	4
Autres	6	9	12	9	9	9	9	9	8	9	10	9
<b>Total des effectifs</b>	<b>11</b>	<b>27</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>37</b>	<b>40</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>41</b>

**Graphique 1 : Répartition des effectifs par qualifications**

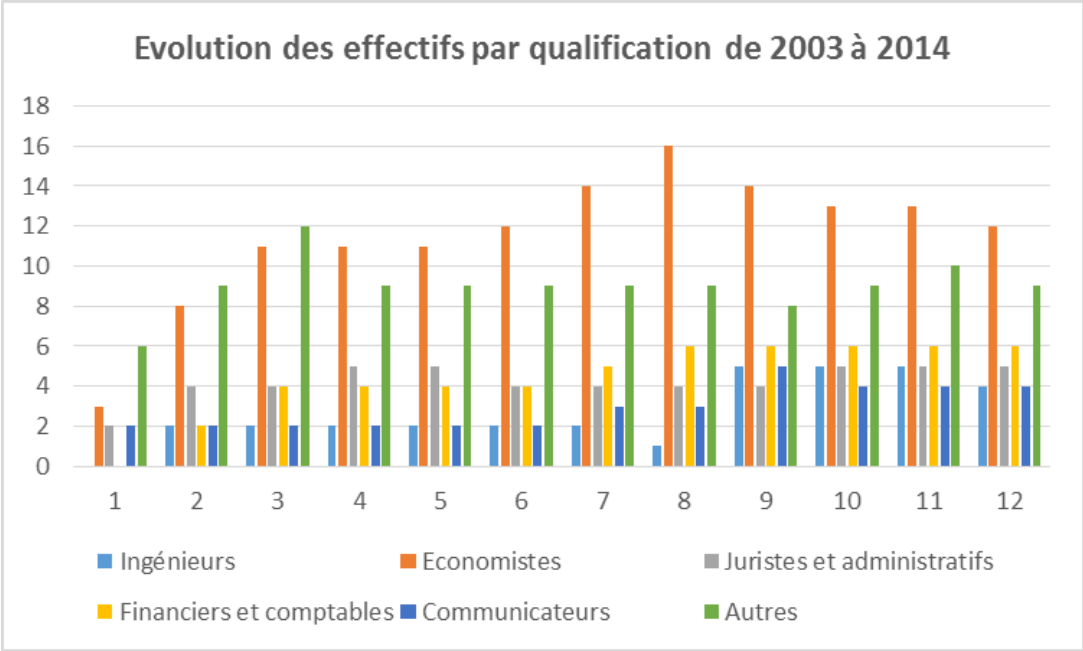


**2. Répartition des effectifs par qualification en % en 2014**





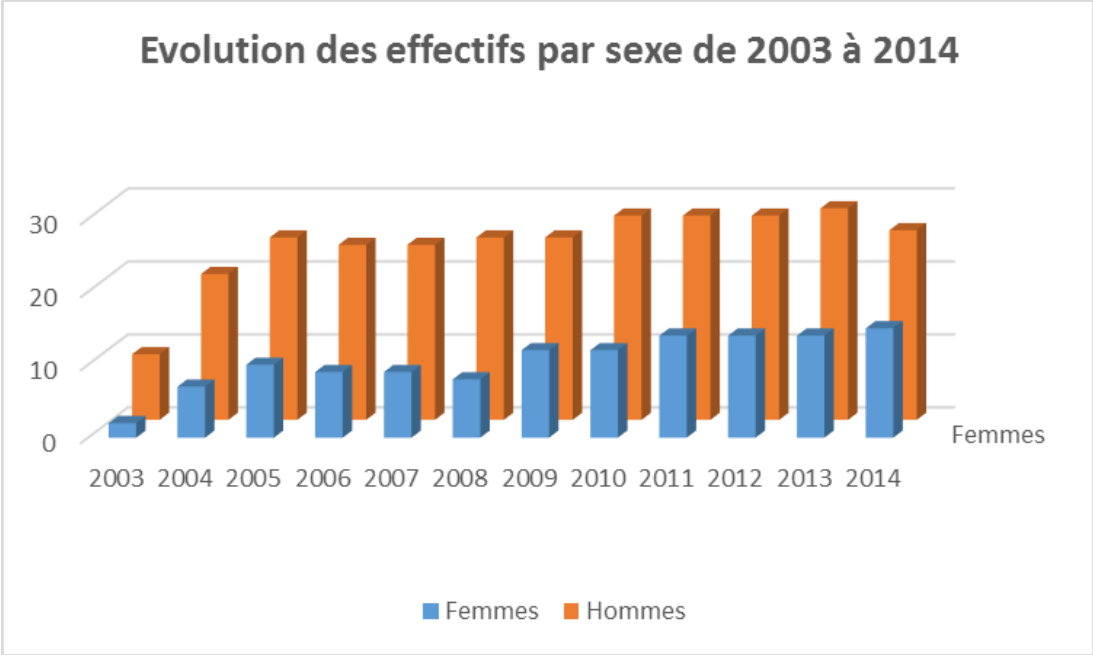
**Graphique 3: Evolution des effectifs par qualification de 2003 à 2014**



**Tableau 2 : Evolution des effectifs par genre de 2003 à 2014**

Catégories	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Femmes	2	7	10	9	9	8	12	12	14	14	14	15
Hommes	9	20	25	24	24	25	25	28	28	28	29	26
Total	11	27	35	33	33	33	37	40	42	42	43	41

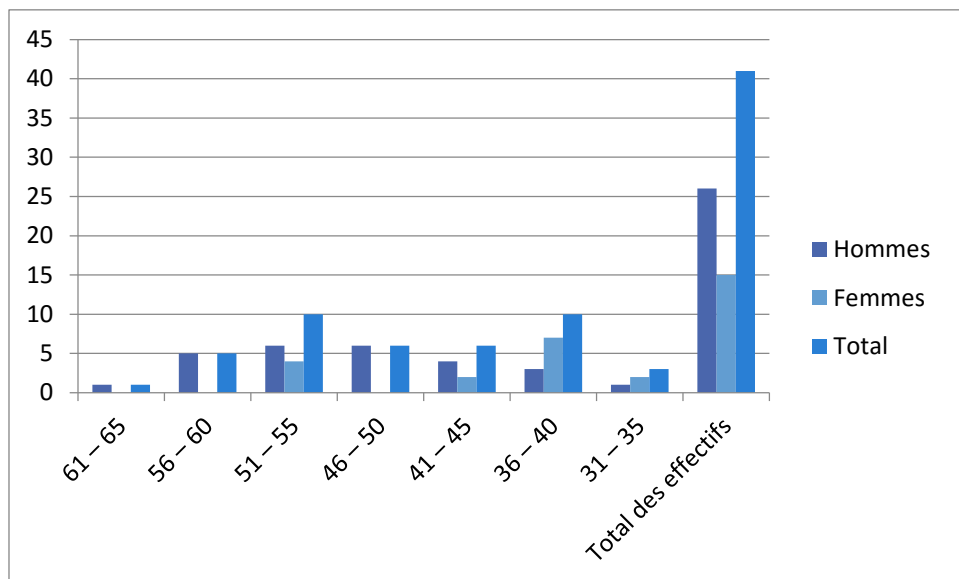
**Graphique 4: Evolution des effectifs par genre de 2003 à 2014**



**Tableau 3 : Répartition des effectifs par tranche d'âge en 2014**

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
61-55	1	0	1
56-60	5	0	5
51-55	6	4	10
46-50	6	0	6
41-45	4	2	6
36-40	3	7	10
31-35	1	2	3
Total des effectifs	26	15	41

**Graphique 5 : Répartition des effectifs par tranche d'âge en 2014**



### **Renforcement des capacités**

Le PCDSP a financé la participation des trois cadres du COPIREP au symposium africain sur la gestion publique à Casablanca.

Le Responsable de la Cellule Juridique a participé à la formation des formateurs sur l'OHADA à Cotonou, à charge de l'ERSUMA.

Le CAB 5 a appuyé financièrement le renforcement des capacités des opérationnels des finances sur l'utilisation optimale du logiciel comptable TOMPRO à Paris et à Bamako.

Dans le cadre de son partenariat avec le PEMU, le chargé de Projets du secteur de l'eau a bénéficié d'une formation sur l'évaluation des politiques publiques et sectorielles dans le contexte de la gestion axée sur les résultats à Paris.

En outre, une équipe composée du Responsable de la Cellule de Passation des Marchés, Responsable de la Cellule de Communication, Chargé de Projets Transports, Chargé de Projets Mines, Agent Administratif et Attachée de

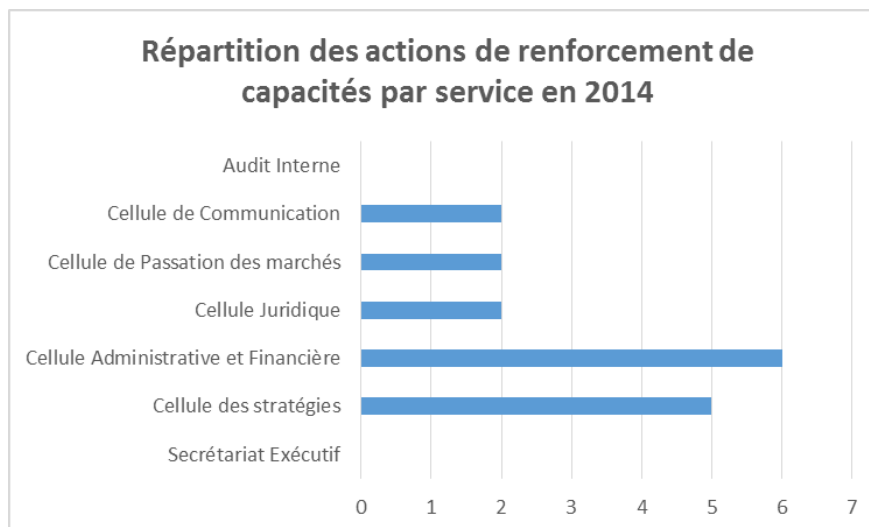
Communication, en sus des représentants de diverses entreprises et partenaires,

a effectué un voyage d'études à l'île Maurice sur le thème de « la responsabilité sociale des entreprises ».

**Tableau 4 : Répartition des actions de renforcement de capacités par service en 2014**

Affectation des bénéficiaires	Nombre
Secrétariat Exécutif	0
Cellule des stratégies	5
Cellule Administrative et Financière	6
Cellule Juridique	2
Cellule de Passation des marchés	2
Cellule de Communication	2
Audit Interne	0
Total des bénéficiaires	17

**Graphique 6 : Répartition des actions de renforcement de capacités par service en 2014**



### Réorganisation administrative du COPIREP

Le COPIREP a poursuivi la consolidation de sa transformation en établissement public par la définition de son cadre organique et la rédaction de son règlement d'entreprise.

# Activités opérationnelles

---

Le COPIREP a été transformé établissement public en avril 2009. Ses missions intègrent aussi bien la gestion technique du désengagement de l'Etat, pour lequel il est légalement l'agence officielle, que la réforme du portefeuille de l'Etat ainsi que la gestion des projets sectoriels.

Il est important de souligner à ce niveau que ces activités dépassent le seul cadre du Projet Compétitivité et développement du secteur privé qui a constitué sa principale ressource dès la création du service comme agence d'exécution en 2002. Le PCDSP a été clôturé le 30 juin 2014.

Ci-dessous, une revue des activités développées au cours de l'année 2014 :

### **I. Réforme du portefeuille de l'Etat**

Cette mission porte sur la restructuration des entreprises d'Etat, la modernisation du cadre légal et réglementaire des entreprises du portefeuille et à l'appui aux secteurs économiques.

#### **I.1. Gestion et appuis aux projets sectoriels**

Dans son évolution, le COPIREP a mis sur orbite plusieurs autres projets sectoriels pour lesquels il assure le suivi dans le cadre global de la réforme du portefeuille de l'Etat. Au nombre de ces projets, on peut citer le Projet d'alimentation d'eau en milieu urbain (PEMU) à la Régideso, le Projet de transport multimodal (PTM) en soutien à la restructuration de la SNCC et de la RVA, le Projet Mines (Promines), et le Projet de Renforcement des Capacités en Gouvernance (PRCG).

Le dernier-né de la série est la cinquième phase du projet Central African Backbone (CAB5) dont le COPIREP a pris en charge la gestion de l'avance de préparation de projet dans le cadre de la réforme du secteur des télécommunications, et en attendant la constitution et la maturation de la Société de patrimoine nationale qui en assurera l'administration. La mise en œuvre interviendra début 2015.

##### **I.1.1. Appui à la libéralisation du secteur de l'eau**

En 2014, le COPIREP a poursuivi avec les activités d'appui à la libéralisation du secteur de l'eau. Un projet de loi portant Code de l'eau a été préparé et soumis aux autorités. Le parlement a reçu le projet et entreprend de l'examiner.

De nombreuses interventions ont été menées par le COPIREP pour appuyer le Gouvernement dans ce cadre.

### **I.1.2. Appui à la libéralisation du secteur de l'électricité**

Plusieurs activités ont été menées dans le cadre de la réforme du secteur de l'électricité. De ce nombre, on peut citer :

- La préparation des termes de référence pour l'élaboration du Code de l'Electricité,
- La participation aux Commissions techniques d'élaboration du projet de Code de l'Electricité.
- La mission d'experts au Cameroun pour étudier les modalités de la réforme entreprise dans le secteur de l'électricité.
- L'appui financier à la Cellule d'Appui Technique du Ministère de l'Energie (CATE) pour la finalisation des options de base de la réforme du secteur de l'Electricité: Dépenses effectuées : USD 92. 513.
- La participation des experts du COPIREP à la conférence sur les leçons des expériences de réforme du secteur de l'électricité en Afrique organisée à Bruxelles par l'Union des Producteurs, Transporteurs et Distributeurs d'Electricité en Afrique (UPDEA).

### **I.1.3. Appui au secteur des assurances**

Le COPIREP a continué à participer aux travaux de la Commission de suivi de la libéralisation des assurances. Cette commission est chargée d'assurer les travaux préalables à la mise en œuvre de la loi portant Code des assurances.

La réforme du secteur des assurances fait partie des actions d'envergure dans l'amélioration du climat des affaires en RDC.

#### **Libéralisation du secteur des assurances**

Le parlement congolais, à travers ses deux chambres (Assemblée nationale et sénat), a adopté en décembre 2014 la loi portant libéralisation du secteur des assurances appelée également Code des assurances.

Le COPIREP a activement participé à l'élaboration de cette loi qui va apporter une révolution dans le secteur marqué jusqu'ici par le monopole de l'opérateur de l'Etat, la Société nationale d'assurances (Sonas).

La longue marche de la libéralisation des assurances commence en 2005 avec le recrutement par le COPIREP, sur appel d'offres, du cabinet AAA Paris

(Actions Associées Assurances) qui a élaboré la première mouture du projet du Code des assurances. Le COPIREP a ensuite soumis ce projet aux critiques des experts du secteur au cours d'un atelier de validation organisé en octobre de la même année à Kinshasa.

A l'issue de cet atelier, le document amendé est transmis au Gouvernement. Il faudra attendre mars 2010 pour que l'Exécutif national crée la commission chargée du suivi de la libéralisation du marché des assurances à laquelle le COPIREP prend une part active. Cette structure des experts procède à la relecture du projet du Code des assurances, propose des amendements et accompagne le ministre des finances dans tout le processus parlementaire qui a abouti à l'adoption par les deux chambres du Parlement le 23 décembre 2014 du Code des Assurances.

#### **I.1.4. Appui au secteur des télécommunications**

L'essentiel des activités du secteur des télécommunications en 2014 a consisté à la gestion de l'avance de préparation du Projet Central African Backbone qui devrait être lancé en 2015.

#### **Gestion et appui aux projets sectoriels**

En plus de ses activités directes, le COPIREP a initié et participe au montage et à la mise en œuvre des projets sectoriels liés au portefeuille. Certains de ces projets, aujourd'hui externalisés, bénéficient de l'accompagnement stratégique du COPIREP. Au nombre de ces projets, on peut citer [liste non exhaustive] :

- Projet de Développement des Pôles de Croissance (PDPC) : ministère des Finances
- Projet de Renforcement des Capacités de Gouvernance (PRCG) : Ministère de l'Intérieur
- Comité de pilotage du Projet des Zones économiques spéciales (CAZES)
- Projet d'alimentation d'Eau potable en Milieu urbain (PEMU) : Régideso
- Projet des Marchés d'Electricité pour la consommation Domestique et à l'Export (PMEDE) : SNEL
- Projet de Transport multimodal (PTM) : SNCC, RVA
- Projets Mines (Promines) : Gécamines, Cadastre Minier, Ministère des Mines

- Central African Backbone (CAB) : SCPT, ministère des PTNTIC

Encadré

### **Central African Backbone 5 (CAB5)**

Le Projet Central African Backbone 5 (CAB5) est la cinquième composante du projet d'interconnexion sous régionale de 11 pays d'Afrique centrale, financé par la Banque mondiale.

Son objectif principal est de contribuer à l'augmentation effective de connectivité au niveau national et régional, la réduction du prix des services ainsi que l'amélioration de l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Ainsi, ce projet appuie-t-il le déploiement des liens manquants dans le réseau national de la fibre optique afin de connecter les pôles économiques les plus peuplés et disparates du pays à savoir les villes de Kinshasa, Lubumbashi et Goma. En reliant les trois pôles économiques, ce nouveau réseau fournira aux opérateurs des télécommunications l'opportunité d'offrir des services sans failles à travers le pays.

Le réseau CAB 5 offrira également à la RDC une connectivité internationale au câble sous-marin et une interconnexion avec les 9 pays frontaliers.

Le coût estimé du projet est de USD 138,6 millions dont USD 46,5 millions à titre de contribution du secteur privé et USD 92,1 millions d'apport de la Banque mondiale qui a fait l'objet de l'accord de financement signé en juillet entre cette dernière et le Gouvernement de la République. Le projet sera exécuté sur une période de 5 ans.

Dans le cadre de la préparation du Projet CAB 5, le Gouvernement a obtenu une Avance de Préparation de Projet (PPA) de 4 millions de dollars US pour initier la phase préparatoire du Projet CAB5. Cette avance a été approuvée le 9 décembre 2013 par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale.

La gestion fiduciaire du PPA a été confiée au Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (COPIREP).

Les études ci-après ont été retenues :

- a. Rédaction et finalisation des documents techniques et d'ingénierie initiaux relatifs à l'architecture du déploiement de la fibre optique en RDC dans le cadre du CAB 5 ;

- b. Etude des aspects légaux et juridiques relatifs au choix d'une option en matière de restructuration et d'arrangements institutionnels (PPP, Société de patrimoine) pour la construction, la gestion et la maintenance du réseau à fibre optique ;
- c. Elaboration d'un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et d'un cadre de politique de recasement des populations le long des tracés du projet CAB (CPR) ;
- d. Rédaction du manuel des procédures de gestion administrative, financière et de passation des marchés du Projet ;
- e. Préparation et finalisation de la documentation juridique, technique, financière et réglementaire relative à la mise en œuvre de l'option choisie par le Gouvernement en matière de structuration et d'arrangements institutionnels (PPP, Société de patrimoine) pour la construction, la gestion et la maintenance du réseau de fibre optique CAB5 ;
- f. Etude d'impact environnemental et social, et plan de recasement relatif au Projet CAB5 en RDC ;
- g. Appui au COPIREP pour la mise en œuvre des activités prévues et financées par le PPA
- h. Audit externe du PPA

Dans le cadre de l'exécution du PPA, le COPIREP a réalisé des actions suivantes :

1. Elaboration des termes de référence et recrutement des Consultants devant réaliser les études et missions retenues dans le cadre de la préparation du Projet ;
2. Elaboration des termes de référence et recrutement des points focaux des composantes du Projet ;
3. Elaboration de la note technique au Gouvernement relative à la mise en place de la SPN, pour aider à la décision ;
4. Mise en place et présidence des Comités de lecture et de validation des rapports des consultants;
5. Suivi de la mise en œuvre des conditions de mise en vigueur du Projet ;
6. Coordination et suivi des contrats des consultants.

## **I. II. Restructuration des entreprises publiques**

La réforme des entreprises publiques est, avec la gestion technique du désengagement, le cœur de métier du COPIREP. Le processus, enclenché en 2004, a connu des avancées significatives notamment, sur le plan légal, la transformation des anciennes entreprises du secteur marchand en sociétés



commerciales. Dans un deuxième temps, les entreprises transformées ont été coachées par le COPIREP, assisté du Conseil permanent de la Comptabilité au Congo (CPCC) et des cabinets d'expertise en gestion, dans la transformation économique pour la fixation de leur capital définitif. Le COPIREP assure un suivi quotidien et accompagne les sociétés commerciales dans leur évolution.

Ci-dessous quelques activités des entreprises pour la période :

## **1. REGIDESO**

L'essentiel des activités réalisées dans le cadre de la restructuration de la REGIDESO est la poursuite de la mise en œuvre du plan d'urgence avec ses instruments :

- Le contrat de performance signé avec l'Etat
- Le contrat de services signé avec le groupement ERANOVE/SDE
- Le contrat d'audit de deux précédents contrats

A cet effet, les activités suivantes ont été menées :

- Organisation d'un deuxième atelier de relecture du projet de contrat de concession entre l'Etat et la REGIDESO pour validation
- Concertations entre la REGIDESO et le Cabinet STRONG NKV pour harmoniser les vues sur la mission d'inventaire et de valorisation du patrimoine de la REGIDESO
- Signature avec le Cabinet STRONG NKV de l'avenant N°1 au contrat N°665/COPIREP/SE/05/08/2013.

L'objet de cet avenant est d'étendre la durée des missions des experts du Consultant sur l'ensemble des installations de la REGIDESO en République Démocratique du Congo et de prendre en compte les coûts y relatifs.

## **2. SNEL**

Le processus de restructuration de la SNEL suit le même schéma que celui de la REGIDESO. Les activités réalisées dans le cadre de la poursuite du plan d'urgence. Dans ce cadre, les activités suivantes ont été menées :

- Mise en œuvre du contrat signé avec un Consultant dans le cadre de la clarification du régime juridique de propriété des actifs de la SNEL.

- Lancement du processus de recrutement et sélection de l'opérateur privé pour le contrat de service.
- Mise en œuvre du contrat d'audit technique et financier signé avec KPMG Congo des contrats de performance et de services à la SNEL.

### **3. RVA**

Une feuille de route pour le redressement et la restructuration avait été élaborée en 2011 et actualisée en 2013. Dans ce cadre, le Gouvernement avait décidé de renforcer la gouvernance de l'entreprise et initier des études nécessaires pour son redressement.

Faute de financement, un avenant avait été signé en novembre 2013 pour une première mission réduite. C'est ainsi qu'en juin 2014 l'équipe d'experts d'ADPI s'est mobilisée pour la mission.

### **4. SNCC**

Au cours de l'année 2014, les activités à la SNCC ont été marquées par la poursuite de la mission de stabilisation renforcée dans le cadre de l'avenant n°6 conclu avec le cabinet Vecturis, la contribution à l'élaboration du programme d'urgence de relance de la SNCC (PUR), la mission d'évaluation du contrat de stabilisation renforcée, l'élaboration du projet du Dossier d'Appel d'Offre pour la concession de l'axe Kolwezi-Dilolo, le lancement des études d'états des lieux des ports lacustres de la SNCC en vue du désengagement de la SNCC de ces ports, l'exécution de la quatrième phase du plan social, la préparation de la mission de l'opérateur privé après le 31 décembre 2014. Le COPIREP a également pris part aux réunions du Comité de suivi du contrat Vecturis.

### **5. SONAS**

Tout en prenant une part active aux travaux de la commission de suivi de la libéralisation des assurances dont la mission principale consistait à la relecture du projet du Code des assurances, le COPIREP a mené des activités visant à préparer l'opérateur étatique actuel à affronter la concurrence du marché à venir, notamment, une étude de profonde restructuration comprenant un diagnostic et la définition des options de restructuration débattus au cours d'un atelier avec les parties prenantes. Le rapport y relatif a été transmis au Gouvernement.

### **6. SCTP**

Après la validation de l'étude sur les possibilités des PPP pour les activités opérationnelles de la SCTP, le Gouvernement a levé l'option pour une concession intégrée des ports maritimes de Boma et Matadi, le chemin de fer Matadi-Kinshasa, et le port fluvial de Kinshasa.

Dans ce cadre de la mise en œuvre de cette option du Gouvernement, il a été élaboré :

- Un mémorandum d'informations ;
- Un dossier de pré-qualification ;
- Un dossier d'appel d'offres ;
- Une data-room ;
- Un règlement de la data-room.

Conformément à la loi sur le désengagement de l'Etat, le cahier des charges de cette opération devrait être validé par le Gouvernement avant le lancement de l'appel d'offres.

## **7. SCPT**

Dans le cadre du Projet CAB 5, il est prévu la réalisation d'une étude pour la restructuration de la SCPT. A cet effet, des termes de référence ont été élaborés par le COPIREP pour le recrutement d'un consultant commis à cette mission dans :

1. la mise en œuvre de la stratégie de séparation des activités des postes de celles des télécommunications, et la proposition d'un schéma optimal pour la restructuration,
2. l'élaboration d'une feuille de route de la restructuration de la SCPT,
3. et la conduite du processus de création des nouvelles entités économiques autonomes, issues de la séparation des activités opérationnelles des postes et des Télécommunications.

Cette étude sera financée par une partie des fonds CAB 5.

## **8. MIBA**

La situation générale devenant de plus en plus critique, le Gouvernement a mis en place une commission chargée de réfléchir sur les voies et moyens du redressement de la société et conduite par le COPIREP.

Les principales recommandations formulées sont les suivantes :

- Mettre fin aux contrats des experts (DG et ADF) commis à l'exécution du plan d'urgence du Gouvernement ;
- Normalisation de la relation avec l'actionnaire minoritaire privé (SIBEKA) par la définition d'un cadre juridique partagé pour la gestion et le redressement de la société ;
- Nomination d'une équipe mixte de gestion pour une période transitoire de deux ans, avec pour mission d'élaborer un diagnostic et de proposer un nouveau plan d'urgence en vue d'arrêter la dégradation de la situation de l'entreprise et de préparer la relance ;
- La poursuite et la finalisation de la certification des réserves du Massif 1 du polygone minier, gage de la mobilisation des financements nécessaires à la relance de la société ;
- Règlement des problèmes sociaux ;
- Sécurisation des installations et du polygone minier

A cet effet, les actions suivantes ont été menées :

- Nomination d'un nouveau Conseil d'Administration ;
- Poursuite des travaux de certification ;
- Elaboration d'un premier projet de Plan d'urgence de redressement (PUR) par la nouvelle équipe.
- Pour ce qui est de la certification, des nouveaux termes de référence ont été élaborés sur demande de la nouvelle équipe de gestion.

## **9. CVM**

Dans la perspective de modernisation des ports maritimes, le Gouvernement a pris l'option d'assurer la navigabilité du bief maritime à travers un partenariat avec un opérateur privé. C'est ainsi qu'un contrat de sous-traitance a été signé avec la firme belge DREGING International qui porte sur le dragage du bief afin d'assurer une calaison de 26 pieds. La rémunération du sous-traitant est assurée par une quotité additionnelle de la redevance payée par les armateurs, fixée par un arrêté interministériel à 2,42 euros par tonne jauge brute. L'arrêté a été signé le 28 août 2014.

## **II.3. La dimension sociale de la réforme des entreprises du Portefeuille de l'Etat**

### **II.3.1. Exécution de volets sociaux**

La principale activité concerne la poursuite du programme de prise en charge des soins médicaux et de frais d'études des familles des partants volontaires de la Gécamines. En effet, des diagnostics ont été posés dans le cadre de la réforme des entreprises du Portefeuille de l'Etat.

Les diagnostics avaient identifié une mauvaise gouvernance, un état de délabrement avancé de l'outil de production et des mauvaises conditions d'exploitation. Tout cela constitue des freins à la rentabilité et la compétitivité des entreprises publiques. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé d'attacher une attention particulière au volet social de la réforme qui comprend l'ensemble des problèmes sociaux que celle-ci a créés et qu'il faut gérer.

Les activités en 2014 concernent les dossiers suivants:

**a. La réforme de l'INSS : travaux préparatoires relatifs aux audits organisationnel et financier**

L'audit financier et comptable effectué par le cabinet MAZARS CAMEROUN a été interrompu par décision du Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale. C'est ainsi que la commission d'évaluation a décidé de liquider ses honoraires à concurrence de 70% et les débours à 100%.

**b. Gestion des soins de santé et éducation des PVs/GCM par la CARITAS CONGO**

Le cabinet AJM a été chargé d'effectuer un audit financier. Toutefois, cet audit a abouti à un rapport de carence.

Le COPIREP a en outre examiné et validé le rapport financier final présenté par CARITAS.

Les dernières factures relatives aux soins de santé et scolarité des enfants ont été examinées et liquidées.

**c. Examen de la plainte des partants volontaires de la SCPT**

Une réunion a été organisée à l'intention des partants volontaires de la Société Congolaise des Postes et Télécommunications. Des amples explications leur ont été fournies quant à leur prise en charge par l'INSS et le paiement du solde des décomptes finals. La SCPT devra verser les arriérés des cotisations à l'INSS pour que celui-ci prenne en charge les anciens travailleurs partants volontaires.

**d. SNCC**

La troisième phase d'exécution du plan social a eu lieu en 2014. Initialement prévue pour 2013, cette phase a concerné 475 travailleurs.

## **II. Amélioration du Climat des affaires**

A l'instar de la réforme des secteurs, l'amélioration du climat des affaires est intimement liée à la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat. En effet, ces dernières évoluent dans un environnement qui déteint sur leur état. C'est pour cette raison que le Gouvernement et la Banque mondiale avaient prévu de mener de front les deux chantiers de réforme dès la conception du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé qui avait inscrit l'amélioration du climat des affaires en bonne place dans ses activités.

En 2014, le COPIREP a réalisé des activités participant à l'amélioration du climat des affaires et à la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat. Ci-dessous, quelques activités-phares menées dans ce cadre :

### **1. Appui aux tribunaux de commerce et au Guichet Unique de Création d'Entreprise**

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, le COPIREP a appuyé le Ministère de la Justice et droits humains dans le financement des travaux de construction du bâtiment du tribunal de Commerce de Kinshasa/Gombe et du Guichet Unique de Création d'Entreprise dont l'inauguration est programmée début 2015. Il a également équipé le Tribunal de Commerce de Kinshasa/Gombe en mobiliers et en matériels informatiques.

### **2. Mise en harmonie des statuts des entreprises publiques au droit OHADA**

L'entrée en vigueur en République en Démocratique du Congo du Traité de l'OHADA intervenue le 12 septembre 2012, a eu pour effet de rendre les Actes Uniformes, dont l'Acte Uniforme sur les sociétés commerciales et le groupement d'intérêt économique tel que révisé à ce jour, directement applicables et obligatoires en République Démocratique du Congo à toutes les sociétés et les groupements d'intérêts économiques constitués antérieurement à son entrée en vigueur.

Il en était ainsi pour les entreprises publiques transformées en sociétés commerciales, dont les statuts devraient être harmonisés dans un délai de deux ans à compter de son entrée en vigueur (Art.908 de l'Acte uniforme précité).

C'est en vue de se conformer à cette disposition que le COPIREP a élaboré l'étude sur l'harmonisation des statuts des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales audit acte uniforme.

Cette étude a été soumise à un atelier de validation, organisé à Kinshasa en date du 23 juin 2014. Les services juridiques des dites entreprises et des représentants du ministère du Portefeuille et des ministériels sectoriels ont été les principaux acteurs de cet atelier.

A l'issue de ces travaux, les participants sont arrivés à la conclusion que les sociétés d'Etat constituant les entreprises publiques au sens de la loi n° 08/007 et n° 08/010 du 7 juillet 2008 fixant les règles relatives à l'organisation et à la gestion du portefeuille de l'Etat sont qualifiées en droit OHADA de sociétés soumises à un régime particulier.

Les assemblées générales respectives de ces entreprises ont adopté lesdits statuts qui ont ensuite été publiés dans le Journal officiel.

### **3. Panel sur la protection des biens des personnes morales de droit public et des entreprises publiques**

Le COPIREP a pris une part active aux travaux du panel organisé par le Ministère du Portefeuille et celui de la Justice et Droits Humains sur la protection des biens des personnes morales de droit public et des entreprises publiques.

L'objet des travaux du panel était de réfléchir, à la suite de l'entrée en vigueur du droit OHADA, sur les questions liées à la détermination des biens et droits insaisissables de l'Etat, des personnes morales de droit public, des entreprises publiques et des personnes de droit privé au regard du droit national et du droit OHADA.

La contribution du COPIREP a consisté principalement à proposer au panel les premiers drafts de projets de lois ci-après et à la prise en charge de l'atelier de validation des travaux du panel qui s'était tenu du 28 au 29 mars 2014 au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa.

Il s'agit de textes juridiques ci-après :

- projet de loi définissant les biens et droits insaisissables ;
- projet de loi déterminant les personnes bénéficiaires de l'immunité d'exécution;
- projet de loi sur la domanialité publique des biens des personnes morales de droit public et des entreprises publiques.

Ces projets de loi sont en cours d'examen au niveau du Gouvernement.

### **4. Amélioration de l'intermédiation financière**

Appui à la Banque Centrale du Congo en vue de la modernisation du système national des paiements.

Après avoir financé l'étude de conception des infrastructures du système national des paiements en 2009, le COPIREP continue à travailler avec le cabinet Ernst & Young et Associés (France) afin d'appuyer la Banque Centrale du Congo dans la mise en œuvre de la modernisation du système national des paiements en RDC.

### **III. Autres activités opérationnelles**

#### **IV.1. La communication**

La réforme est une entreprise qui induit des changements importants des habitudes et comportements formatés dans un contexte politique, économique et socioculturel donné. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement avait pensé inscrire la communication au nombre des activités stratégiques primordiales lors de la conception du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé qui a porté la base de la réforme. Pour ce faire, le COPIREP a été doté d'une Unité-média équipée des moyens techniques modernes et animés par des experts qualifiés. Cette unité média a, ensuite été muée en cellule de communication pour accompagner le processus par une pédagogie et communiquer sur ses activités.

En 2014, le COPIREP a implémenté une communication d'information et de lobbying institutionnel auprès de ses publics-cibles, aussi bien internes qu'externes. Une importante activité a été déployée en direction des journalistes qui ont été alimentés en informations et aiguillés dans le traitement de l'information sur la réforme.

Des activités de communication ont consisté notamment dans le lobbying institutionnel, l'organisation des ateliers, les relations avec les médias et la production audiovisuelle.

#### **IV.2. La passation des marchés**

Les marchés publics ont une importance économique considérable. Leurs poids économique et financier en font un levier indispensable de la réalisation des projets de développement. En effet, sans la passation des marchés, il ne peut y avoir des décaissements effectifs relatifs à la réalisation des projets concernés.

La Cellule de Passation des Marchés du COPIREP exerce sa mission en veillant à la saine gestion du processus de passation des marchés et s'attachant au respect strict des règles d'éthique et de transparence dans les procédures y relatives.



En 2014, le COPIREP a exécuté des opérations de passation des marchés dans le cadre du projet PCDSP jusqu'au 30 juin 2014, des volets réformes des projets CAB5 et PEMU ainsi que sur le trésor public.

Le COPIREP a passé des marchés en fonction des ressources à sa disposition, suivant les règles des marchés publics (la loi nationale sur les marchés publics et les directives et procédures des bailleurs).

Quatre ressources ont constitué l'essentiel de l'assiette financière, à savoir : PCDSP, le Trésor public, PEMU et le CAB 5.

### Activités de passation des marchés

En 2014, les activités de passation des marchés ont consisté en la poursuite des processus d'acquisition des services, fournitures et travaux programmés dans le Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé totalement géré par le COPIREP jusqu'au 30 juin 2014, des services de consultant pour les composantes liées à la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat financées sur les projets CAB 5, PEMU, ainsi qu'au trésor public.

Les tableaux ci-dessous montrent que le processus de Passation de Marchés a permis, au cours de l'année 2014, d'aboutir à l'établissement de **50** contrats et avenants d'une valeur cumulée de **7.182.023,27 USD, 22.400 € et 454.277.100 CDF**, soit une valeur totale de **7.698.533,98 USD**.

### Taux de change au 31 décembre 2014

<b>1 €</b>	=	<b>1,21 \$</b>
<b>22.400 EUR</b>	=	<b>27.104 \$</b>
<b>1 USD</b>	=	<b>928,22 CDF</b>
<b>454.277.100 CDF</b>	=	<b>489.406,71 USD</b>

**Tableau 1 : Evolution des contrats signés par type de marchés et évolution de la valeur des marchés attribués en 2014 financés par le PCDSP**

Type marché	2014	
Services/consultants	18	3.647.516,01 \$
Fournitures	14	2.515.863,85 \$
Travaux	1	39.697,63 \$
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>6.203.077,49 \$</b>

La Cellule de Passation des Marchés a traité et finalisé dans le cadre du PCDSP, de janvier à juin 2014, **33** contrats et marchés pour un montant cumulé de

**6.203.077,49 USD.** Ces acquisitions sont réparties en **18** contrats de services d'une valeur globale de **3.647.516,01 USD** ; **14** contrats des fournitures totalisant **2.515.863,85 USD** et **1** marché de travaux d'un montant total de **39.697,63 USD.**

**Tableau 2. Evolution des contrats signés par type de marchés et évolution de la valeur des marchés attribués de mars 2014 à janvier 2015 financés par le CAB 5**

Type marché	2014	
Services/consultants	8	892.724 \$
Fournitures	5	76.464,28 \$
Travaux	2	6.726,50 \$
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>975.914,78\$</b>

La Cellule de Passation des Marchés a traité et finalisé dans le cadre du CAB 5, de mars 2014 à janvier 2015, **15** contrats et marchés pour un montant cumulé de **975.914,78 USD.** Ces acquisitions sont réparties en **8** contrats de services d'une valeur globale de **892.724 USD**, **2** contrats de petits travaux d'une valeur globale de **6.726,50 USD** et **5** contrats des fournitures totalisant **76.464,28 USD.**

**Tableau 3. Evolution des contrats signés par type de marchés et évolution de la valeur des marchés attribués en 2014 financés par le PEMU**

Type marché	2014	
Services/consultants	1	30.135 \$
Fournitures	-	-
Travaux	-	-
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>30.135 \$</b>

La Cellule de Passation des Marchés a traité et finalisé dans le cadre du PEMU : en 2014, **1** contrat et marché pour un montant cumulé de **30.135 USD.** Cette acquisition est répartie en **1** contrat de services d'une valeur globale de **30.135 USD.**

**Tableau 4. Evolution des contrats signés par type de marchés et évolution de la valeur des marchés attribués en 2014 financés par l'exercice de budgétaire 2014**

Type marché	2014	
Services/consultants	-	-
Fournitures	1	489.406,71 \$
Travaux	-	-

<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>489.406,71 \$</b>
--------------	----------	----------------------

Trésor public : 1 contrat et marché pour un montant cumulé de **489.406,71 \$**.

**Tableau 5 : Part obtenue par des firmes congolaises par source de financement**

**PCDSP (exercice 2014)**

Marchés	Firmes locales		Firmes étrangères		Total	
	Nombre	Montant (\$)	Nombre	Montant	Montant (\$)	Nombre
<b>Fournitures</b>	14	3.647.516,01	-	-	3.647.516,01	14
<b>Travaux</b>	1	39.697,63	-	-	39.697,63	1
<b>Serv./Cons.</b>	15	2.208.907,85	3	306.956	2.515.863,85	18
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>5.896.121,49</b>	<b>3</b>	<b>306.956</b>	<b>6.203.077,49</b>	<b>33</b>

**CAB 5 (exercices 2014)**

Marchés	Firmes locales		Firmes étrangères		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Montant	Nombre
<b>Fournitures</b>	4	49.360,28	1	27.104	76.464,28	5
<b>Travaux</b>	2	6.726,50	-	-	6.726,50	2
<b>Serv./Cons.</b>	4	244.904	4	647.820	892.724	8
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>300.990,78</b>	<b>5</b>	<b>674.924</b>	<b>975.914,78</b>	<b>15</b>

**PEMU (exercice 2014)**

Marchés	Firmes locales		Firmes étrangères		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Montant	Nombre
<b>Fournitures</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Travaux</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Serv./Cons.</b>	1	30.135 \$	-	-	30.135 \$	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>30.135 \$</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30.135 \$</b>	<b>1</b>

**Trésor public (budget 2014)**

Marchés	Firmes locales		Firmes étrangères		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Montant	Nombre
<b>Fournitures</b>	1	489.406,71	-	-	489.406,71	1

<b>Travaux</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Serv/Cons.</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>489.406,71</b>	-	-	<b>489.406,71</b>	<b>1</b>

**Tableau 6. Synthèse de la part des firmes congolaises (exercices 2014)**

<b>Marchés</b>	<b>Firmes locales</b>		<b>Firmes étrangères</b>		<b>Total</b>	
	<b>Nombre</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre</b>
<b>Fournitures</b>	19	4.186.283	1	27.104	4.213.387	20
<b>Travaux</b>	3	46.424,13	-	-	46.424,13	3
<b>Serv./Cons.</b>	20	2.483.946,85	7	954.776	3.438.722,85	27
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>6.716.653,98</b>	<b>8</b>	<b>918.880</b>	<b>7.698.533,98</b>	<b>50</b>

- **Part des entreprises congolaises**

Sur les **50** marchés adjugés représentant un équivalent en Usd de **7.698.533,98 \$**, les entreprises congolaises ont gagné **42** marchés d'une valeur totale de **6.716.653,98 \$**, soit respectivement **84 %** en nombre et **87,24 %** en valeur \$.

### Chapitre 3

## Etats financiers

---

Les états financiers du COPIREP portent sur trois ressources principales : le crédit IDA 3815 DRC et le don IDA H3660 portant sur le Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé, H981-ZR sur la cinquième phase du Projet de la Dorsale des télécommunications d'Afrique Centrale, ainsi que le Trésor public.

### 1. PCDSP

Le deuxième trimestre de l'année 2014 a été essentiellement marqué par la clôture du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé.

#### Engagements et décaissements

Au cours du deuxième trimestre, les engagements du Projet sont passés de 172 441 208,23 USD à fin mars 2014 à 176 948 884,22 USD à fin juin 2014, soit une augmentation de 4 507 675,99 USD dont 1 207 487,23 USD pour le Crédit 3815 et 3 300 188,76 USD pour le Don H 3660.

Cette augmentation est essentiellement due :

**a) Crédit 3815 DRC**

Aux contrats et avis de non-objections ci-dessous repris :

- i) MAZARS/Audit financier et comptable INSS : 185 058,82 USD
- ii) Ernst & Young/Audit organisationnel INSS : 155 581,18 USD
- iii) Business & Corporation/Film documentaire sur PCDSP : 112 297.64 USD

et aux dépenses de fonctionnement sans marché.

**b) Don H 3660**

Aux avis de non-objection ci-dessous repris :

- i) STANDARD TELECOM/Système National des paiements : USD 2 216 044,93
- ii) COPIREP/Atelier échanges Sud-Sud : USD 179 510,00
- iii) COPIREP/Atelier international sur Investissement et fiscalité : USD 130 000,00
- iv) Global CDI/Echanges Sud-Sud : USD 110 756,00
- v) AJM & Associates/Audit financier et comptable assistance écoles et santé : USD 85 185,00
- vi) IRES/Enquête satisfaction ex Partant Volontaires Gécamines : USD 79 226,01
- vii) Maison des Rêves/Mobiliers de bureaux : USD 61 448,78

Les décaissements de la période pour le Crédit 3815 s'élèvent à **USD 203 450,12** et ceux du don H 3660 sont de **USD 162 786,30**. Ainsi, le cumul des décaissements de deux ressources passe de **USD 177 802 714,67** à fin mars 2014 à 178 168 951,09 USD à fin juin 2014. Le cumul des décaissements de deux ressources fusionnées à fin juin 2014 représente 98,98 % de leurs allocations initiales consolidées.

Il convient de signaler qu'en date du 9 juillet 2014, le Gouvernement a effectué un remboursement des dépenses déclarées non éligibles sur la catégorie 8B du 3815 pour un montant de USD 427 285 dont la date valeur est le 24 juin 2014.

**Tableau I : Situation des engagements et décaissements au 30 juin 2014 (en dollars américains)**

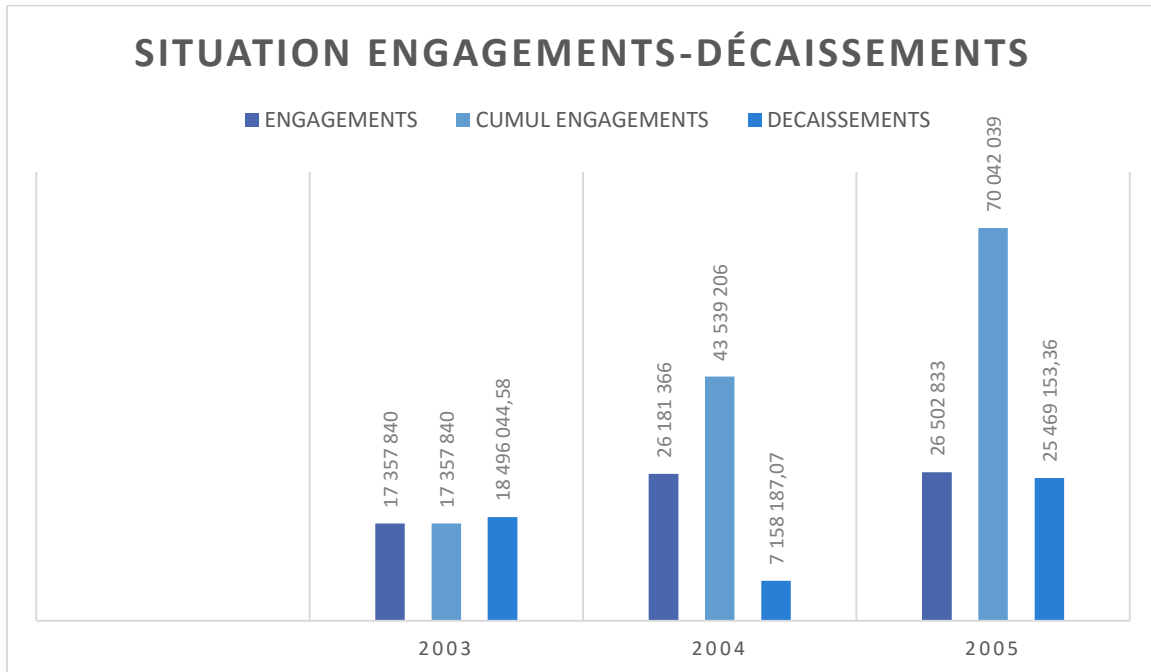
**IDA 3815 ALLOCATION USD 120 000 000**

EXERCICE	ENGAGEMENTS	CUMUL ENGAGEMENTS	DECAISSEMENTS	CUMUL DECAISSEMENTS	TAUX DE REALISATION	
					ENGAGEMENTS	DECAISSEMENTS
2003	17 357 840	17 357 840	18 496 044,58	18 496 045	14,5	15,4
2004	26 181 366	43 539 206	7 158 187,07	25 654 232	36,3	21,4
2005	26 502 833	70 042 039	25 469 153,36	51 123 385	58,4	42,6
2006	7 947 697	77 989 736	29 985 654,20	81 109 039	65,0	67,6
2007	5 420 160	83 409 896	5 718 746,11	86 827 785	69,5	72,4
2008	7 899 720	91 309 616	9 022 264,27	95 850 050	76,1	79,9
2009	9 596 739	100 906 355	8 255 908,48	104 105 958	84,1	86,8
2010	6 186 637	107 092 992	6 142 521,37	110 248 479	89,2	91,9
2011	6 746 369	113 839 361	7 900 480,58	118 148 960	94,9	98,5
2012	8 302 760	122 142 121	8 848 049,23	126 997 009	101,8	105,8
2013	1 513 315	123 655 436	1 018 865,70	128 015 875	103,0	106,7
2014	1 628 239	125 283 676	683 242,95	128 699 118	104,4	107,2
<b>Totaux</b>	<b>125 283 676</b>		128 699 118			

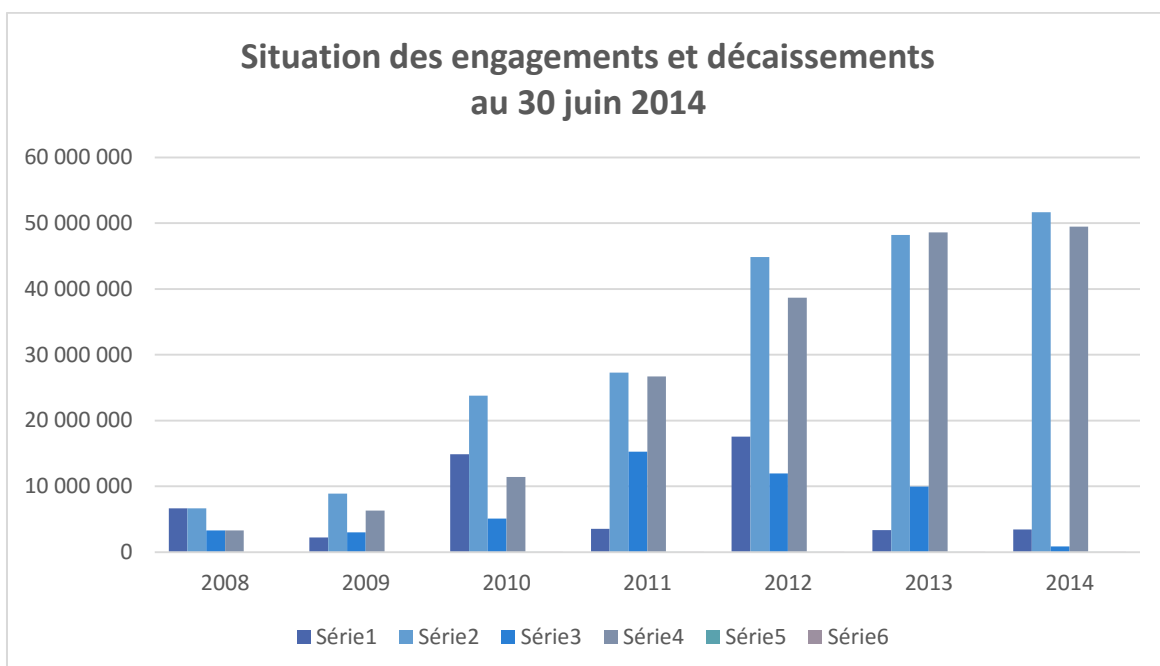
**IDA H 3660 ALLOCATION USD 60 000 000**

EXERCICE	ENGAGEMENTS	CUMUL ENGAGEMENTS	DECAISSEMENTS	CUMUL DECAISSEMENTS	TAUX DE REALISATION	
					ENGAGEMENTS	DECAISSEMENTS
2008	6 639 699	6 639 699	3 309 648	3 309 648	11,1	5,5
2009	2 232 839	8 872 538	3 026 224	6 335 872	14,8	10,6
2010	14 884 973	23 757 511	5 091 279	11 427 151	39,6	19,0
2011	3 539 256	27 296 767	15 273 914	26 701 065	45,5	44,5
2012	17 568 554	44 865 321	11 942 788	38 643 852	74,8	64,4
2013	3 337 780	48 203 101	9 962 945	48 606 797	80,3	81,0
2014	3 462 106	51 665 207	863 037	49 469 834	86,1	82,4
<b>Totaux</b>	<b>51 665 207</b>		<b>49 469 834</b>			

**GRAPHIQUE 1a : ENGAGEMENTS ET DECAISSEMENTS IDA 3815**



**GRAPHIQUE 1b : ENGAGEMENTS ET DECAISSEMENTS DON H 3660**



## **II.2.2. Exécution du Projet par composante**

### **II.2.2.1 Crédit 3815**

Comme annoncé à l'introduction, le Projet s'articule sur quatre composantes à savoir :

#### **1° Amélioration du climat des investissements : 33 327 000 USD**

L'exécution financière de cette composante s'élève à USD 32 891 827 soit 98,69 % de l'allocation de ladite composante. Cette exécution est constituée de :

Renforcement du système judiciaire	: 3 505 353 USD
Appui à l'intermédiation financière	: 2 591 889 USD
Mise en place du mécanisme d'assurance	: 19 334 268 USD
Renforcement du ministère des Mines	: 3 218 724 USD
Amélioration dialogue Gouvernement & secteur privé	: 4 241 593 USD

#### **2° Réforme des entreprises publiques : 67 253 000**

Cette composante est exécutée à hauteur de USD 75 170 647 qui représentent 111,77 % du montant alloué. L'exécution de la « Réforme des entreprises publiques » est composée de :

Etablissement cadres régulateurs	: 2 631 104 USD
Facilitation dénationalisation des entreprises publiques	: 13 474 014 USD
Appui financement coût social de réforme	: 42 249 478 USD
Appui à la mise en œuvre réforme COPIREP	: 16 816 051 USD

#### **3° Promotion du développement économique au Katanga : 6 995 000 USD**

L'exécution de cette composante est de USD 6 762 114, soit 96,67 % de l'allocation.

Ce montant est constitué de :

Programme d'appui à la réinsertion	: 4 272 488 USD
Etude chaîne de la sous-traitance	: 0 USD
Transfert services sociaux municipalités	: 2 309 572 USD
Appui au développement régional du Katanga	: 65 740 USD
Communication, Suivi & Evaluation	: 114 314 USD

#### **4° Administration et gestion du projet : 5 925 000 USD**

Exécutée à hauteur de **USD 9 883 330** soit 166,80 % de l'allocation. L'exécution de cette composante reprend les activités ci-dessous :

Mise en place de l'URK /GCM	: 1 499 487 USD
Financement des charges d'exploitation du COPIREP & BCECO	: 8 383 843 USD



Les frais liés à la gestion du Projet sont alloués dans les composantes 2 et 4. Durant les premières années d'existence du Projet, tous les frais liés à sa gestion ont été imputés à la seule composante 4.

**5° Les fonds de préparation du Projet « PPF » : 1 500 000 USD**

Utilisés à 72% soit 1 081 179 USD, ces fonds ont servi à la mise en place du Projet.

**6° Les fonds non-alloués : 5 000 000 USD**

Les dépassements enregistrés dans les composantes 2 et 4 s'expliquent par l'absence de réallocation par composantes au moment où celle par catégories sont intervenues le 23 janvier 2006 et 06 juillet 2013.

## Tableau d'utilisation des fonds par composante Crédit 3815

Trimestre finissant le 30/06/2014 (DOLLARS US)

	Trimestre		Cumulatif	Prévision des six prochains mois
<b>SOLDE D'OUVERTURE</b>				
Comptes spéciaux IDA	4 723 550,94			
Comptes Spéciaux Etat	12 581,72			
Caisse	0,00			
Virements Internes				
Caisse DAO	10 730,00			
Sous-total soldes d'ouverture	4 746 862,66			
<b>SOURCES DES FONDS</b>				
Fonds reçus de IDA		203 450,12	128 699 147,23	
Fonds Reçus du Gouvernement			100 000,00	
Intérêts s/Compte spécial		-156,88	1 182,32	
Ventes DAO			10 730,00	
Financement total		203 293,24	128 811 059,55	
Solde disponible		4 950 155,90	128 811 059,55	
<b>EMPLOIS DES FONDS PAR COMPOSANTE</b>				
Amélioration du climat des Affaires				
Amélioration du système judiciaire		0,00	3 505 353,47	
Appui à l'Intermédiation financière			2 591 888,73	
Mise en place de mécanisme d'assurance			19 334 268,16	
Renforcement institutionnel M.M.H			3 218 723,76	
Amélioration Dialogue GVT & secteur privé		201 067,18	4 241 593,25	
<b>Sous-total</b>		<b>201 067,18</b>	<b>32 891 827,37</b>	<b>0,00</b>
Appui à la réforme des Eses Publiques				
Organes réglementaires		0,00	2 631 104,14	
Facilitation dénationalisation Eses Publ.		307 674,00	13 474 014,06	
Appui financement cout social réforme			42 249 477,94	
Appui mise en œuvre réforme COPIREP		684 174,74	15 424 558,55	
Appui mise en œuvre Réforme Communicat°			1 391 491,85	
<b>Sous-total</b>		<b>991 848,74</b>	<b>75 170 646,54</b>	<b>0,00</b>
Initiative Dvpt Economique Katanga				
Prgm d'appui à la réinsertion		735 278,13	4 272 488,38	
Etude Chaine S-trait Amélioration Compét.				
Transfert Services sociaux municipalités			2 309 571,71	
Appui au dvpt Régional			65 740,00	
Communication Suivi & Evaluation			114 314,18	
<b>Sous-total</b>		<b>735 278,13</b>	<b>6 762 114,27</b>	<b>0,00</b>
Gestion & Administration du Projet				
Administration du Projet			8 383 843,19	
URK Gestion aspects Sociaux GCM			1 499 161,14	
URK Equipement			326,00	
<b>Sous-total</b>			<b>9 883 330,33</b>	<b>0,00</b>
PPF			1 081 179,19	
<b>Sous-total</b>			<b>1 081 179,19</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des Dépenses</b>		<b>1 928 194,05</b>	<b>125 789 097,70</b>	<b>0,00</b>
Solde disponible moins les dépenses		3 021 961,85	3 021 961,85	
Solde net disponible		3 021 961,85	3 021 961,85	
Soldes de clôture				
Comptes spéciaux IDA		2 998 650,13	2 998 650,13	
Comptes Spéciaux Etat		12 581,72	12 581,72	
Caisse		0,00	0,00	
Virements Internes				
Caisse DAO		10 730,00	10 730,00	
<b>Total des soldes de clôture</b>		<b>3 021 961,85</b>	<b>3 021 961,85</b>	

**Graphique 2a : Utilisation des fonds par composante**

## **II.2.2.2 DON H 3660**

Exception faite de la composante 3 du financement initial, le Don H 3660 finance les mêmes composantes que le Crédit 3815.

### **1° Amélioration du climat des affaires : 35 200 000 USD**

Cette composante est exécutée à hauteur de USD 28 592 877; soit 80,99 % du montant alloué. Le montant exécuté est constitué de :

### **2° Réforme des entreprises publiques : 20 500 000 USD**

Renforcement du système judiciaire	: 7 342 610 USD
Appui à l'intermédiation financière	: 11 726 681 USD
Promotion dialogue secteur privé	: 9 523 605 USD

Exécutée à hauteur de USD 16 167 496, soit 78,87 % de l'allocation, ce montant représente exclusivement l'exécution de la sous composante Appui au renforcement des entreprises de transport.

### **3° Administration et gestion du projet : 2 700 000 USD**

L'exécution de cette composante s'élève à USD 3 975 517 soit 147,24 %. Le dépassement enregistré s'explique par l'absence de réallocation par composantes au moment où celle par catégories est intervenue le 06 juillet 2013.

### **4° Remboursement du PPF : 600 000 USD**

Cette composante est exécutée à ce jour à hauteur de USD 309 648, soit 51,61%

### **5° Les fonds non-alloués : 1 000 000 USD**

## Tableau II 2 : Utilisation des fonds par composante

Tableau d'utilisation des fonds par composante Don H3660 (financement additionnel)

(Trimestre finissant le 30/06/2014)

	Trimestre		Cumulatif	Prévision des six prochains mois
<b>SOLDE D'OUVERTURE</b>				
Comptes spéciaux IDA H3660	2 702 169,23			
Caisse	0,00			
Virements Internes				
<b>Sous-total soldes d'ouverture</b>	<b>2 702 169,23</b>			
<b>SOURCES DES FONDS</b>				
Fonds reçus de IDA		162 786,30	49 757 780,37	0,00
Intérêts s/Compte spécial			2 455,02	
Financement total		162 786,30	49 760 235,39	
<b>Solde disponible</b>		<b>2 864 955,53</b>	<b>49 760 235,39</b>	
<b>EMPLOIS DES FONDS PAR COMPOSANTE</b>				
<b>AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES</b>				
Renforcement du système judiciaire		361 994,94	7 342 609,99	0,00
Promotion de l'Intermédiation financière		505 453,85	11 726 681,42	0,00
Amélioration Dialogue GVT & secteur privé		1 157 406,95	9 439 494,01	0,00
<b>Sous-total</b>		<b>2 024 855,74</b>	<b>28 508 785,42</b>	<b>0,00</b>
<b>APPUI A LA REFORME DES ESES PUBLIQUES</b>				
Appui Renforcement Entrep secteur Transp		41291	16 167 496,16	0,00
Agence de communication				
<b>Sous-total</b>		<b>41 291,00</b>	<b>16 167 496,16</b>	<b>0,00</b>
<b>GESTION DU PROJET</b>				
Investissement pour UGP		0,00	38 818,40	0,00
Charges récurrentes UGP		20,00	3 936 698,85	0,00
<b>Sous-total</b>		<b>20,00</b>	<b>3 975 517,25</b>	<b>0,00</b>
<b>REMBOURSEMENT PPF</b>				
Remboursement PPF			309 647,77	0,00
<b>Sous-total</b>			<b>309 647,77</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des Dépenses</b>		<b>2 066 166,74</b>	<b>48 961 446,60</b>	<b>0,00</b>
Solde disponible moins les dépenses		798 788,79	798 788,79	
Solde net disponible		798 788,79	798 788,79	
<b>Soldes de clôture</b>				
Compte spécial IDA H3660		714 657,68	714 657,68	
Caisse		0,00	0,00	
Virements Internes		0,00	0,00	
Compte séquestre		84 131,11	84 131,11	
<b>Total des soldes de clôture</b>		<b>798 788,79</b>	<b>798 788,79</b>	

## **II.2.3. Exécution du Projet par catégorie**

### **II.2.3.1. Crédit IDA 3815**

Le Crédit IDA 3815 est exécuté financièrement à concurrence de USD 125 789 098 qui représentent 104,82 % du coût historique du Crédit.

Cette exécution se répartit comme suit :

#### **- Catégorie 1 : Dons au titre de la partie D du Projet : 4 546 498 USD**

Payée à concurrence de USD 3 868 397 ; soit 85,09 % de l'allocation. Cette catégorie englobe les dons aux associations des partants volontaires de la GECAMINES, les terres arables, l'appui aux secteurs médical et enseignement de la GECAMINES.

Le dépassement est dû aux opérations d'appui aux deux secteurs de la GECAMINES, appui non prévu dans le document d'évaluation mais jugé impérieux dans l'exécution du Projet.

#### **- Catégorie 2 : Indemnités des partants volontaires : 38 138 232 USD**

Payée à concurrence de USD 40 513 578 soit 106,23 % de l'allocation. Cette catégorie englobe les décomptes finals payés aux partants volontaires de la GECAMINES, des banques liquidées et de l'OCPT ainsi que les retraités de ce dernier.

#### **- Catégorie 3 : Travaux : 723 306 USD**

Cette catégorie est payée à hauteur de USD 815 780 ; soit 112,78 % de l'allocation. La catégorie regroupe les travaux de réhabilitation financés dans le cadre d'appui au ministère de la justice (Inspection générale des Services judiciaires, Tribunaux de commerce (Gombe, Matete, Kisangani, Matadi, Mbuji-Mayi et Lubumbashi), Centre d'Arbitrage du Congo) et réhabilitation du bâtiment du Ministère des mines.

#### **- Catégorie 4 : Equipements : 1 267 509 USD**

Exécutée financièrement pour un montant de USD 1 544 114 ; soit 121,82 % de l'allocation, cette catégorie est constituée principalement des biens et équipements mis à la disposition des partenaires du Projet.

Il s'agit notamment de :

- Véhicules pour ministère des mines (bureaux provinciaux et CAMI), ARPTC et CATE ;
- Matériels informatiques pour CAMI, ARPTC & Groupe Sectoriel de travail
- Meubles et divers mobiliers (tribunaux de commerce Gombe, Matete, Kinshasa et Lubumbashi);
- Matériels informatiques et connexion internet pour centre d'arbitrage ;
- Meubles, divers petits matériels pour l'ANAPI et URK.

**- Catégorie 5 : Services des Consultants et Audits : 31 206 889 USD**

Cette catégorie reprend le coût des études et audits qui conduisent à la réforme des entreprises d'une part et de l'assistance technique au COPIREP d'autre part.

Cette catégorie est payée à concurrence de USD 32 623 796 représentant 104,54 % de l'allocation. Ce montant comprend les dépenses financées par l'Etat à hauteur de 58 668 USD.

**- Catégorie 6 : Formations et Séminaires : 3 513 203 USD**

Exécutée à hauteur de USD 3 775 264 soit 107,46 %, cette catégorie est constituée des coûts de renforcement des capacités tant des partenaires du Projet que de l'unité de gestion (COPIREP).

**- Catégorie 7 : Mécanisme d'assurance : 17 324 914 USD**

Cette catégorie est payée à hauteur de USD 19 244 382 soit 111,08 %. Elle a servi à l'adhésion de la RDC à l'ACA en 2004 et aux libérations de la souscription de la RDC au capital de cette dernière.

**- Catégorie 8 : Frais de gestion : 20 641 102 USD**

Cette catégorie couvre les dépenses liées au fonctionnement du Projet et de quelques ALE à savoir :

- Les salaires des agents intervenant dans le cadre du Projet
- Les honoraires des consultants recrutés dans le cadre de l'assistance technique au projet
- Les équipements acquis dans le cadre du fonctionnement de l'unité de gestion du projet

- Les frais récurrents (communication, loyer, frais de supervision)

Elle est globalement exécutée à hauteur de USD 22 322 607 ; soit 108,15 % du montant alloué.

Elle est subdivisée essentiellement en trois sous catégories suivantes :

**- Sous-catégorie 8a : 729 546 USD**

Frais de gestion BCECO, premier gestionnaire du Projet dès son entrée en vigueur jusqu'à fin 2005.

**- Sous-catégorie 8b : 18 811 576 USD**

pour les dépenses de fonctionnement du COPIREP

**- Sous-catégorie 8c : 2 774 406 USD**

pour les dépenses de fonctionnement des structures autres que le BCECO et le COPIREP. Il s'agit notamment de : ANAPI, CATE, URK, CVDMC, etc.

**- Catégorie 9 : Remboursement du PPF : 896 900 USD**

La catégorie est exécutée à hauteur de USD 1 081 179 ; soit 120,55 % de l'allocation.

Les USD 1 741 447 restants constituent les non-alloués.



### Tableau III.1 Utilisation des fonds par catégorie (Crédit 3815)

Trimestre finissant le 30/06/2014

Dollars US

	Trimestre		Cumulatif
<b>Soldes d'ouverture banques et caisses</b>			
Compte spécial IDA	4 723 550,94		
Compte spécial Etat	12 581,72		
Caisse fonctionnement	0,00		
Caisse DAO	10 730,00		
Virement interne			
<b>Sous-total solde d'ouverture</b>	<b>4 746 862,66</b>		
Encaissement reçus			
Approvisionnement du compte IDA		203 450,12	128 699 147,23
Approvisionnement Gouvernement			100 000,00
Intérêts s/Compte spécial		-156,88	1 182,32
Ventes DAO		0,00	10 730,00
Financement total		203 293,24	128 811 059,55
Solde disponible		4 950 155,90	128 811 059,55
Dépenses			
Don partie D du Projet		735278,13	3 868 397,39
Indemnités de licenciements			40 513 578,33
Travaux			815 780,31
Fournitures partie A4 du Projet			378 184,66
Fournitures autres		0,00	1 165 929,57
			1 544 114,23
Services Cons. partie A4 du Projet		700 152,04	1 630 610,67
Services consultants audit divers			30 993 185,06
<b>Sous-total</b>			<b>32 623 795,73</b>
Formation partie A4 du Projet			779 854,92
Formation autres		0,00	2 995 409,32
<b>Sous-total</b>			<b>3 775 264,24</b>
Assurance			19 244 381,91
			19 244 381,91
Fonctionnement BCECO			729 546,17
Fonctionnement COPIREP		492 763,88	18 811 576,27
Autres fonctionnements			2 774 405,62
Dépenses financées par l'Etat			7 078,50
<b>Sous-total</b>			<b>22 322 606,56</b>
Remboursement PPF			1 081 179,00
<b>Total des Dépenses</b>		<b>1 928 194,05</b>	<b>125 789 097, 70</b>
Solde disponible moins les dépenses		3 021 961,85	3 021 961,85
Solde net disponible		3 021 961,85	3 021 961,85
Soldes de clôture			
Compte spécial IDA		2 998 650,13	2 998 650,13
Compte spécial Etat		12 581,72	12 581,72
Caisse		0,00	0,00
Virements Internes		10 730,00	10 730,00
Compte séquestre			
<b>Total des soldes de clôture</b>		<b>3 021 961,85</b>	<b>3 021 961,85</b>

## ETAT DE JUSTIFICATION DU COMPTE DESIGNÉ IDA 3815 au 30/06/2014

### I. Ressources

Solde d'ouverture du compte	4 723 550,94
Caisse	0,00
Fonds mobilisés de l'IDA	203 450,12
Intérêts	-156,88
Sinistre	0,00
Autres (versements)	0,00
<b>Total (A)</b>	<b>4 926 844,18</b>

### II. Emplois des fonds par catégorie

Cat 1	Dons au titre de la partie D du projet	735 278,13
Cat 2	Indemnités Partants Volontaires	0,00
2A	Gécamines	0,00
2B	BCA/NBK	0,00
2C	BCCE	0,00
2D	NBK	0,00
2E	OCPT	0,00
Cat 3	Travaux	0,00
Cat 4A	Fournitures MMH	0,00
Cat 4B	Autres fournitures	0,00
Cat 5A	Consultants MMH	0,00
Cat 5B	Autres consultants	700 152,04
Cat 6A	Séminaires et formations MMH	0,00
Cat 6B	Autres séminaires et formations	0,00
Cat 7	Mécanisme d'assurance	0,00
Cat 8A	Frais fonctionnement BCECO	0,00
Cat 8B	Frais fonctionnement COPIREP	492 763,88
Cat 8C	Frais fonctionnement autres agences	0,00
	Caisse	0,00
	Intérêts à affecter	0,00
	<b>Total (B)</b>	<b>1 928 194,05</b>
	<b>Solde selon comptabilité (A)-(B)=(C)</b>	<b>2 998 650,13</b>
	<b>Solde suivant relevé bancaire (D)</b>	<b>3 194</b>

	<b>700,13</b>
<b>Ecart (C)-(D)</b>	<b>-196</b>
	<b>050,00</b>

Cet écart correspond aux chèques n° :

- **584706** Zeinabu KEITA 4 550,00 USD
- **584709** DE WOLF & PARTNERS 190 800,00 USD
- **136083** IRES 700,00 USD

enregistrés en comptabilité mais non exécutés par la banque au 31 décembre 2013.

**Graphique 3a : Utilisation des fonds par catégorie (Crédit 3815)**

### **II.2.3.2 Don H 3660 :**

Le Don H 3660 est exécuté financièrement à hauteur de USD 48 961 447 représentant 81,60 % du coût historique du Don. Cette exécution se répartit de la manière suivante :

#### **Catégorie 1 Travaux, fournitures & consultants : 32 305 600 USD**

Cette catégorie est exécutée financièrement à concurrence USD 22 361 577 qui représentent 69,48 % de l'allocation initiale de la catégorie.

#### **Catégorie 2 Contrat de micro finance : 7 496 000 USD**

Le contrat de micro finance est exécuté à hauteur de USD 7 000 000 représentant 93,38 % de son allocation initiale.

#### **Catégorie 3 Contrat de stabilisation : 4 361 600 USD**

L'exécution financière de la catégorie Contrat de stabilisation s'élève à USD 4 581 028 ; soit 105,03 % de l'allocation initiale de la catégorie.

#### **Catégorie 4 Plan Social : 11 360 000 USD**

Cette catégorie est exécutée financièrement à concurrence de USD 10 769 206 qui représentent 97,97 % de l'allocation initiale en dollars mais 94,89 % de l'allocation en DTS de la catégorie.

#### **Catégorie 5 Gestion & administration du Projet : 4 152 000 USD**

L'exécution financière de cette catégorie s'élève à USD 3 939 988; soit 94,89 %.

#### **Catégorie 6 Remboursement du PPF : 324 800 USD**

Cette catégorie de dépenses est gérée directement par l'IDA ; elle est exécutée à ce jour à hauteur de USD 309 648 ; soit 95,33 %

**Tableau III : Utilisation des fonds par catégorie (Don H3660)**

	Trimestre		Cumulatif
Soldes bancaires			
Compte spécial IDA H3660	2 702 169,23		
Caisse fonctionnement	0,00		
<b>Sous-total solde d'ouverture</b>	<b>2 702 169,23</b>		
Encaissement reçus			
Approvisionnement du compte IDA		162 786,30	49 757 780,37
Intérêts s/Compte spécial			2 455,02
Financement total		162 786,30	49 760 235,39
Solde disponible		2 864 955,53	49 760 235,39
Dépenses			
Cat 1. Fournitures, Travaux & Sces Consultants		2 066 146,74 22	361 576,65
Cat 2. Contrat de microfinance		0,00	7 000 000,00
Cat 3. Contrat de Stabilisation		0,00	4 581 028,10
Cat 4. Plan Social		0,00	10 769 205,90
Cat 5. Charge de fonctionnement		20,00	3 939 988,18
Remboursement PPF			309 647,77
Non-Affecté			
Total des Dépenses		2 066 166,74	48 961 446,60
Solde disponible moins les dépenses		798 788,79	798 788,79
Solde net disponible		798 788,79	798 788,79
Soldes de clôture Compte spécial IDA H3660		714 657,68	714 657,68
Caisse fonctionnement		0,00	0,00
Compte Séquestre PCDSP		84 131,11	84 131,11
<b>Total des soldes de clôture</b>		<b>798 788,79</b>	<b>798 788,79</b>

**ETAT DE JUSTIFICATION DU COMPTE DESIGNE IDA H 3660 AU 30/06/2014****I. RESSOURCES**

Solde d'ouverture du compte	2 702 169,23
Caisse	0,00
Fonds mobilisés de l'IDA	162 786,30
Intérêts	
Sinistre	0,00

**Total (A) 2 864 955,53**

**II. Emplois des fonds par catégorie**

Cat 1	Travaux, Fournitures & Consultants	2 066 146,74
Cat 2	Appui à la Microfinance	0,00
Cat 3	Contrat de stabilisation	0,00
Cat 4	Indemnités des départs volontaires	0,00

Cat 5	Fonctionnement UGP	20,00
Cat 6	Remboursement PPF	0,00
Cat 7	Non-alloué	0,00
Cat 8	Suspens état de rapprochement	0,00
	Caisse	0,00
	Compte Séquestre PCDSP	84 506,93
	<b>Total (B)</b>	<b>2 150 673,67</b>
	<b>Solde selon comptabilité (A)-(B)=(C)</b>	<b>714 281,86</b>
	<b>Solde suivant relevé bancaire (D)</b>	<b>854 172,11</b>
	<b>Ecart (C)-(D)</b>	<b>-139 890,25</b>

Cet écart correspond aux chèques et OP n° :

- **363993** SELECTOR 4 550,00 USD
- **533822** Le Cercle GOURMAND 5 120,00 USD
- **533872** Grand Hôtel 20 169,97 USD
- **416260** Global C.D.I 100 611,58 USD

enregistrés en comptabilité mais non exécutés par la banque au 30 juin 2014.

### **Graphique 3b : Utilisation des fonds par catégorie (Don H 3660)**

## **II.3 EXPLICATION DES ECARTS**

### **II.3.1 Utilisations des fonds par activités comparées aux prévisions (Crédit 3815)**



**Utilisation des fonds par activité de projet (Modèle I)**  
**Trimestre finissant le 30/06/2014**

Dollars US

Composante/Activité de projet /ii	Trimestre			Cumulatif			PAD Durée de vie du projet
	Prévu	Effectif	Ecart	Prévu	Effectif	Ecart	
<b>AMELIORATION CLIMAT INVESTIS.</b>	<b>0,00</b>	<b>201 067,18</b>	<b>-201 067,18</b>	<b>23 357 132,73</b>	<b>32 891 827,37</b>	<b>-9 534 694,64</b>	<b>-26 876 827,37</b>
<b>Renf syst judic &amp; cadres leg e</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 476 455,59</b>	<b>3 505 353,47</b>	<b>-28 897,88</b>	<b>4 827 000,00</b>
Etab centre arbitr privé			0,00	719 769,45	713 171,72	6 597,73	281 000,00
Appui tech & fin 3 tribx corrx			0,00	1 452 087,43	1 462 204,77	-10 117,34	620 000,00
Assist Inspection Gen Justice			0,00	433 393,05	435 793,05	-2 400,00	1 570 000,00
Assist format cadres journ off			0,00	282 701,13	339 685,24	-56 984,11	203 000,00
Appui au système judiciaire			0,00	588 504,53	554 498,69	34 005,84	1 703 000,00
<b>Facilitat. intermediat financ.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 506 529,21</b>	<b>21 926 156,89</b>	<b>-8 419 627,68</b>	<b>12 730 000,00</b>
Réforme Banque Centrale			0,00	2 665 708,98	865 708,98	1 800 000,00	1 730 000,00
AT Restru/Liquid BCA, NBK,BCEE			0,00	1 572 549,75	1 726 179,75	-153 630,00	900 000,00
Appui adhésion RDC à l'ACA			0,00	9 268 270,48	19 334 268,16	-10 065 997,68	10 100 000,00
<b>Renforc. Institutionnel MMH</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 286 517,87</b>	<b>3 218 723,76</b>	<b>67 794,11</b>	<b>13 069 000,00</b>
Renforc. infrast. Equip.			0,00	89 841,96	80 095,66	9 746,30	749 000,00
Renforc. Admin Minis. 8 prov.			0,00	129 615,46	129 615,46	0,00	658 000,00
Décentralisat cadastre minier			0,00	1 085 717,38	1 084 053,57	1 663,81	3 843 000,00
Actu/validation Réseau Géod.			0,00	1 122 021,63	1 122 021,63	0,00	374 000,00
Renf capacité gest Env Sect M			0,00	116 552,00	116 552,00	0,00	4 050 000,00
Etudes sociales			0,00	388 265,49	388 265,49	0,00	1 100 000,00
Réforme cadre légal secteur M.			0,00	232 499,32	176 115,32	56 384,00	700 000,00
Eval Régionales Ress Min.			0,00	45 037,33	45 037,33	0,00	995 000,00
Programme de formation			0,00	76 967,30	76 967,30	0,00	600 000,00
<b>Amél. Dialogue Gvt/Sect. Privé</b>	<b>0,00</b>	<b>201 067,18</b>	<b>-201 067,18</b>	<b>3 087 630,06</b>	<b>4 241 593,25</b>	<b>-1 153 963,19</b>	<b>2 701 000,00</b>
Dvt Institutionnel ANAPI			0,00	1 570 362,77	1 570 362,77	0,00	1 625 000,00
Dvt Stratégie promot Invest.			0,00	17 046,00	17 046,00	0,00	140 000,00
Amélioration climat pour Inves		201 067,18	-201 067,18	1 442 165,65	2 596 128,84	-1 153 963,19	310 000,00
Amélioration image de la RDC			0,00	42 647,40	42 647,40	0,00	210 000,00
Génération des investissements			0,00	15 408,24	15 408,24	0,00	170 000,00
<b>REFORME ESES PUBLIQUES</b>	<b>1 608 303,00</b>	<b>991 848,74</b>	<b>616 454,26</b>	<b>77 602 076,77</b>	<b>75 170 646,54</b>	<b>2 431 430,23</b>	<b>67 253 000,00</b>
<b>Etablissement cadre régulateur</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 576 481,94</b>	<b>2 631 104,14</b>	<b>-54 622,20</b>	<b>6 722 000,00</b>
Appui mise œuvre agences rég			0,00	345 750,15	369 908,35	-24 158,20	3 772 000,00
Dvt Instit Agence Régulat Form			0,00	2 230 731,79	2 261 195,79	-30 464,00	2 950 000,00
<b>Facilit Dénational Eses publiq</b>	<b>0,00</b>	<b>307 674,00</b>	<b>-307 674,00</b>	<b>14 498 305,47</b>	<b>13 474 014,06</b>	<b>1 024 291,41</b>	<b>12 500 000,00</b>
Etude Statut légal		190 800,00	-190 800,00	9 007 274,07	9 509 953,20	-502 679,13	
Audits Environnementaux			0,00	344 495,46	370 495,46	-26 000,00	
Prépa. Plan Assainissement			0,00	1 309 474,00	746 714,30	562 759,70	
Autres Etudes		116 874,00	-116 874,00	3 837 061,94	2 846 851,10	990 210,84	
<b>Appui financement cout social</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 491 419,29</b>	<b>42 249 477,94</b>	<b>3 241 941,35</b>	<b>40 000 000,00</b>
Départes Volontaires			0,00	45 491 419,29	42 249 477,94	3 241 941,35	
<b>Appui mise œuvre réforme COP</b>	<b>1 608 303,00</b>	<b>684 174,74</b>	<b>924 128,26</b>	<b>15 035 870,07</b>	<b>16 816 050,40</b>	<b>-1 780 180,33</b>	<b>8 031 000,00</b>
Equipement Bureau COPIREP			0,00	126 849,70	117 598,26	9 251,44	
Equipement Info. COPIREP			0,00	692 325,02	994 661,02	-302 336,00	
Véhicules COPIREP			0,00	99 163,25	99 163,25	0,00	
Réhab. Bureaux COPIREP		3 000,00	-3 000,00	76 066,80	79 066,86	-3 000,06	
Frais Opérations, Salaires	283 500,00	267 197,00	16 303,00	4 158 232,96	5 285 466,16	-1 127 233,20	
Frais Opé. Divers	278 420,00	249 154,39	29 265,61	2 696 430,13	3 484 562,12	-788 131,99	
Assistance Techn. COPIREP	1 046 383,00	164 823,35	881 559,65	4 054 061,55	3 815 731,17	238 330,38	
Formation, Voyages Etudes			0,00	1 471 019,43	1 548 070,06	-77 050,63	
Unicité de Communication (UC)			0,00	11 416,55	21 812,55	-10 396,00	
Equip Vidéo UC			0,00	45 894,81	45 894,81	0,00	
Assistance Techn. UC			0,00	570 115,80	119 725,80	450 390,00	
Frais Opé, Divers UC			0,00	1 034 294,07	1 204 298,34	-170 004,27	
<b>INITIATIVES DVT ECO. KATANGA</b>	<b>744 270,13</b>	<b>735 278,13</b>	<b>8 992,00</b>	<b>5 260 179,14</b>	<b>6 762 114,27</b>	<b>-1 501 935,13</b>	<b>6 995 000,00</b>
<b>Pgm Appui Init Réinsér KAT</b>	<b>744 270,13</b>	<b>735 278,13</b>	<b>8 992,00</b>	<b>2 770 553,25</b>	<b>4 272 488,38</b>	<b>-1 501 935,13</b>	<b>2 255 000,00</b>
Appui Init. Réinsertion	744 270,13	735 278,13	8 992,00	153 967,25	1 655 902,38	-1 501 935,13	
Supervision			0,00	2 616 586,00	2 616 586,00	0,00	
<b>Etude Chaîne S-trait Am Compét</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 489 625,89</b>	<b>2 489 625,89</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>
<b>Transfert Sce Soc&gt;Municip.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 309 571,71</b>	<b>2 309 571,71</b>	<b>0,00</b>	<b>970 000,00</b>
Etudes & Diag Transfert			0,00	176 049,45	176 049,45	0,00	
Contrat Gestion de Sces			0,00	2 133 522,26	2 133 522,26	0,00	
<b>Appui Dvt Régional</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 740,00</b>	<b>65 740,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 400 000,00</b>
Ateliers & Séminaires			0,00	65 740,00	65 740,00	0,00	
<b>Communic &amp; Suivi Evaluat.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>114 314,18</b>	<b>114 314,18</b>	<b>0,00</b>	<b>470 000,00</b>
Suivi Eval Dvt Eco & Social			0,00	114 314,18	114 314,18	0,00	
<b>GESTION DU PROJET</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 121 087,72</b>	<b>9 883 330,33</b>	<b>237 757,39</b>	<b>5 925 000,00</b>
<b>Administration du projet</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 623 120,08</b>	<b>8 383 843,19</b>	<b>239 276,89</b>	<b>4 938 000,00</b>
Fonctionnement			0,00	135 305,27	135 305,27	0,00	
Formation			0,00	41 808,65	30 924,62	10 884,03	
Suivi Evaluation			0,00	332 459,44	332 459,44	0,00	
Achat équipement			0,00	243 806,07	243 806,07	0,00	
Frais Opérations, Salaires			0,00	4 308 361,52	4 308 361,52	0,00	
Frais Opé, Sces & Entretien			0,00	3 561 379,13	3 332 986,27	228 392,86	
<b>Gest aspects sociaux Gecamines</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 497 967,64</b>	<b>1 499 487,14</b>	<b>-1 519,50</b>	<b>987 000,00</b>
Sces Consultants URK SE			0,00	1 461 862,55	1 463 132,05	-1 269,50	
Equipement Bureau URK			0,00	326,00	326,00	0,00	
Formation			0,00	6 774,00	6 774,00	0,00	
Audits URK			0,00	6 863,00	6 863,00	0,00	
Frais Opérations, Salaires			0,00	15 822,92	16 072,92	-250,00	
Frais opé, communic, combus			0,00	6 319,17	6 319,17	0,00	
<b>PPF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 081 179,19</b>	<b>1 081 179,19</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500 000,00</b>
<b>PPF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 081 179,19</b>	<b>1 081 179,19</b>	<b>0,00</b>	
<b>PPF</b>			0,00	1 081 179,19	1 081 179,19	0,00	
<b>Total général</b>	<b>2 352 573,13</b>	<b>1 928 194,05</b>	<b>424 379,08</b>	<b>117 421 655,55</b>	<b>125 789 097,70</b>	<b>-8 367 442,15</b>	<b>115 000 000,00</b>

## **IDA 3815**

### **Composante 1 : amélioration du climat des investissements**

#### a) Renforcement du système judiciaire et cadre légal

Rien de prévu, rien de réalisé.

#### b) Facilitation intermédiaire financière

Rien de prévu, rien de réalisé.

#### c) Renforcement institutionnel du Ministère de Mines et Hydrocarbures

Rien de prévu, rien de réalisé.

#### d) Amélioration du dialogue Gouvernement secteur privé

Rien de prévu pour une exécution de l'ordre de USD 201 067,18. Il s'agit de l'extension du guichet unique qui a été autorisée par l'IDA à la demande du Gouvernement.

### **Composante 2 : réforme des entreprises publiques**

#### a) Etablissement cadre régulateur

Rien de prévu, rien de réalisé.

#### b) Facilitation de dénationalisation des entreprises publiques

Rien de prévu pour une exécution évaluée à USD 307 674. Ce montant concerne l'exécution de deux activités pour lesquelles les paiements étaient attendus dans les trimestres précédents. Il s'agit de l'audit organisationnel de l'INSS et l'appui à la transformation de la SNCC.

#### c) Appui financement coût social

Rien de prévu, rien de réalisé.

#### d) Appui à la mise en œuvre des réformes COPIREP

Cette sous-composante est exécutée à 42,54 %. Cette sous exécution est dûe à la non-signature de certains contrats d'assistance technique prévus dans le trimestre.

### **Composante 3 : initiatives pour le développement économique du Katanga**

a) Programme Appui Initiatives pour la Réinsertion au KATANGA

L'exécution financière de cette sous-composante est de 98,79%.

### **Composante 4 : gestion du Projet**

Rien de prévu, rien de réalisé.

**Utilisation des fonds par activité de projet (Modèle I)**

**Trimestre finissant le 30/06/2014**

**Dollars US**

Composante2/Activité de projet	Trimestre			Cumulatif			PAD Durée de vie du projet
	Prévu	Effectif	Ecart	Prévu	Effectif	Ecart	
Amélioration climat des investissements	6 081 729,00	2 024 855,74	4 056 873,26	52 704 143,51	28 508 785,42	24 195 358,09	-28 508 785,42
Renforcement Système Judiciaire	29 900,00	361 994,94	-332 094,94	9 534 491,00	7 342 609,99	2 191 881,01	8 500 000,00
Appui MAJ Textes légaux		156 636,69	-156 636,69	4 399 278,03	2 602 141,93	1 797 136,10	2 000 000,00
Appui MEP Tribunaux		178 158,25	-178 158,25	3 656 450,97	3 020 693,07	635 757,90	2 000 000,00
Appui promotion Arbitrage			0,00	390 356,00	636 794,80	-246 438,80	500 000,00
Appui Journal Of ficiel			0,00	447 389,00	102 056,21	345 332,79	500 000,00
Appui Simplif. Immat Eses			0,00			0,00	500 000,00
Appui Simplif. Fiscalité Eses			0,00			0,00	500 000,00
Appui Simplif. Import/Export			0,00			0,00	500 000,00
Appui Droit Foncier/Travail	29 900,00	27 200,00	2 700,00	104 900,00	245 003,98	-140 103,98	500 000,00
Conseil techn. chaîne Val. ajoutée			0,00	536 117,00	735 920,00	-199 803,00	1 000 000,00
Promotion Intermédiat. Financ.	5 437 679,00	505 453,85	4 932 225,15	32 345 511,80	11 726 681,42	20 618 830,38	24 200 000,00
Appui Microfinance		-29 838,00	29 838,00	11 052 650,14	8 026 241,94	3 026 408,20	9 000 000,00
Appui BCC	5 437 679,00	535 291,85	4 902 387,15	21 267 917,60	3 675 495,42	17 592 422,18	
Modernisation Centrale Risques			0,00	24 944,06	24 944,06	0,00	10 000 000,00
Promot° dialogue sect. Pub/Privé	614 150,00	1 157 406,95	-543 256,95	10 824 140,71	9 439 494,01	1 384 646,70	3 500 000,00
Renfo inst sect. Priv & Ministère	614 150,00	1 154 796,95	-540 646,95	8 264 468,69	6 631 421,71	1 633 046,98	1 500 000,00
Soutien promo. Investissements		2 610,00	-2 610,00	2 559 672,02	2 808 072,30	-248 400,28	2 000 000,00
Appui réforme Eses publiques	0,00	41 291,00	-41 291,00	19 113 813,02	16 167 496,16	2 946 316,86	21 000 000,00
Appui renf. Eses secteur transp.	0,00	41 291,00	-41 291,00	19 113 813,02	16 167 496,16	2 946 316,86	21 000 000,00
Appui renf. Eses secteur transp.		41 291,00	-41 291,00	19 113 813,02	16 167 496,16	2 946 316,86	21 000 000,00
Gestion du Projet	0,00	20,00	-20,00	3 242 687,76	3 975 517,25	3 897 880,45	2 800 000,00
Investissements pour UGP		0,00	0,00		38 818,40	-38 818,40	
Charges récurrentes UGP	0,00	20,00	-20,00	3 242 687,76	3 936 698,85	3 936 698,85	
PPF		0,00	0,00	309 647,77	309 647,77	0,00	
PPF		0,00	0,00	309 647,77	309 647,77	0,00	
PPF			0,00	309 647,77	309 647,77	0,00	
<b>Total général</b>	<b>6 081 729,00</b>	<b>2 066 166,74</b>	<b>4 015 562,26</b>	<b>75 370 292,06</b>	<b>48 961 446,60</b>	<b>31 039 555,40</b>	<b>60 000 000,00</b>

**H 3660**

## **Composante 1 : amélioration du climat des investissements**

### **a) Renforcement du système judiciaire et cadre légal**

L'exécution financière de cette sous-composante représente 1210,69 % des prévisions. Ce taux très élevé se justifie par le retard enregistré dans l'exécution de quatre activités. Il s'agit de la revue du code de travail, la détermination des biens et droits de l'Etat dans les entreprises publiques transformées en sociétés commerciales, la vulgarisation de l'OHADA à Kisangani et la construction des tribunaux de commerce pour lesquelles les paiements devraient s'arrêter au premier trimestre au plus tard.

### **b) Promotion de l'intermédiation financière**

Cette sous-composante est exécutée financièrement à 9,30 %. Cette situation s'explique par retard enregistré pour la signature du contrat sur le Système National des paiements. Cette activité qui n'est pas à ce jour clôturée sera transférée sur le projet Infrastructures Financières et de Marchés.

### **c) Promotion dialogue secteur public-privé**

Cette sous-composante est exécutée financièrement à hauteur de 188,46 %. L'activité soutien à la scolarité des enfants et aux soins médicaux de familles des ex partants volontaires de la Gécamines a connu, à certain moment, un blocage consécutif à la justification des fonds reçus. Ce problème a été résolu durant le 2<sup>e</sup> trimestre. La résolution de ce problème a permis la libération des factures, en souffrance, afférentes aux trimestres précédents. Il convient, par ailleurs, de signaler l'exécution de trois autres activités non prévues.

## **Composante 2 : réforme des entreprises publiques**

### **a) Appui renforcement des entreprises du secteur transport**

Rien de prévu pour une exécution à hauteur de USD 20. Il s'agit de frais bancaires.

## **Composante 3 : gestion du Projet**

### **a) Gestion du Projet**

Rien de prévu mais exécutée à concurrence de USD 51 651,87. Il s'agit des frais bancaires et de vieilles petites dépenses engagées au deuxième et troisième trimestre 2013 mais payées au premier trimestre 2014.

## **Conclusion**

Les engagements de deux financements ont connu une augmentation sensible. Il convient de préciser que ceux du financement additionnel sont plus importants en valeur absolue comme relative.

Contrairement aux engagements, les décaissements de deux ressources ont connu une forte chute due aux recouvrements des avances sur les comptes désignés consécutifs à l'approche de la clôture.

Globalement les réalisations sont largement inférieures aux prévisions pour les deux financements. Cette situation est due au retard enregistré dans la sélection des consultants et fournisseurs.

## **Soldes des comptes intérêts**

IDA H 3660	: USD 27 954,42
IDA 3815	: USD 7 156,49

Les fonds de ces comptes servent au financement des activités du Gouvernement et des prêts au personnel.

## **2. CAB 5 (Don IDA H981-ZR)**

### **1. Historique du Projet**

Dans le cadre de la préparation de la Cinquième Phase du Programme Régional de Réseaux de Télécommunications Haut Débit en Afrique Central (CAB5) dont l'objectif est l'accroissement de la portée géographique ainsi que l'usage des infrastructures régionales à large bande et la réduction du prix des services afin de permettre l'accès de beaucoup de personnes de la RDC aux services de la technologie de l'information et de la communication TIC, la République Démocratique du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance de quatre millions de dollars américains.

Cette avance sert au financement de certaines activités nécessaires à la mise en œuvre du Projet.

## 2. Coûts historiques détaillés du projet

### 2.1. Coûts historiques du PPA par composante

Composante	Désignation	Montant (Usd)
1	Facilitation de l'émergence d'une économie numérique inclusive, Construction, gestion, commercialisation de l'infrastructure CAB par le projet des PPP et Amélioration de l'efficacité réglementaire et de l'environnement nécessaire aux niveaux régional et national	4 000 000,00
	<b>Total</b>	<b>4 000 000,00</b>

### 2.2. Coûts historiques PPA par catégorie

Catégorie	Désignation	Montant (Usd)
1	Biens, travaux, services hors consultance, services consultance, frais de gestion et ateliers et formations	4 000 000,00
	<b>Total</b>	<b>4 000 000,00</b>

## Activités de la période

### Exécution du Projet

#### II.2.1. Engagements et décaissements

Au cours du troisième trimestre, les engagements du PPF CAB5 sont passés de 721 766,08 USD à fin septembre 2014 à 1 323 400,60 USD à fin décembre 2014, soit une augmentation de 601 634,52 USD.

Ce montant est essentiellement constitué de contrats ci-dessous repris :

i) Idea Consult/Impact environnemental	: USD 330 800,00
ii) Didier MUSETE/Mise en œuvre Projet	: USD 36 616,00
iii) TOMATE/Techniques d'organisation	: USD 28 353,92
iv) Didier MUSETE/Mise en œuvre Projet	: USD 27 062,00
v) COPIREP/Renforcement capacité TOMPRO	: USD 18 500,00
vi) COPIREP/Préparation et lancement du Projet/Goma	: USD 16 000,00
vii) COPIREP/Renforcement capacité développement stratégique	: USD 13 267,00

et aux dépenses de fonctionnement sur base de bon de commande.

Le décaissement de la période s'élève à USD 474 806,20. Ainsi, le cumul des décaissements est-il passé de 600 000,00 **USD**, à fin septembre 2014, à 1 074 806,20 **USD** à fin décembre 2014 ; Ce qui représente 26,87 % de l'allocation.

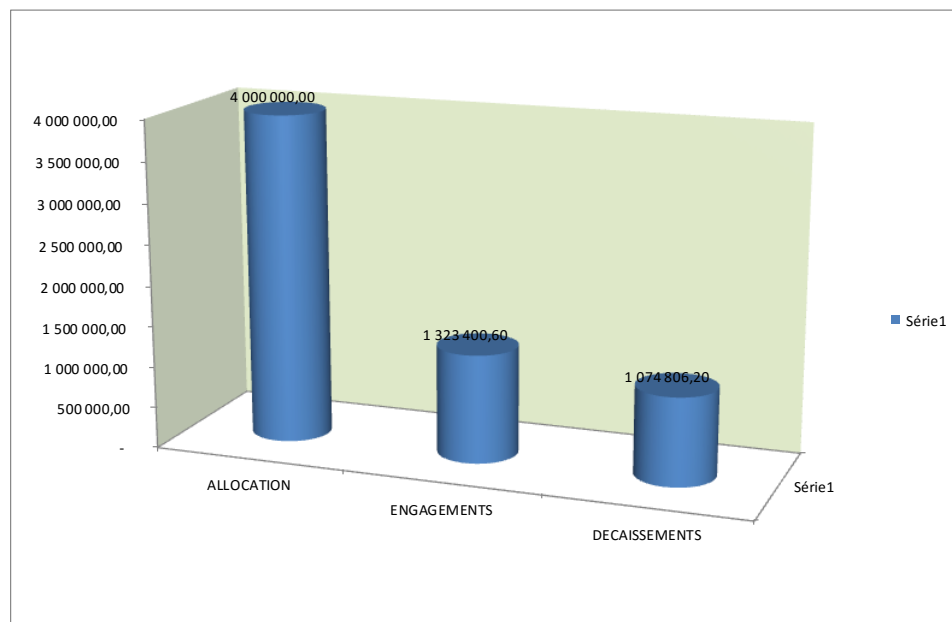


**Tableau I : Engagements et décaissements** (détails ci-dessous)

**SITUATION DES ENGAGEMENTS ET DECAISSEMENTS AU 30 septembre 2014**

SITUATION DES ENGAGEMENTS ET DECAISSEMENTS AU 30 septembre 2014						
<b>IDA 3815</b>		<b>ALLOCATION USD 4 000 000</b>				
EXERCICE	ENGAGEMENTS	CUMUL ENGAGEMENTS	DECAISSEMENTS	CUMUL DECAISSEMENTS	TAUX DE REALISATION	
					ENGAGEMENTS	DECAISSEMENTS
2014	1 323 400,60	1 323 400,60	1 074 806,20	1 074 806,20	33,1	26,9
<b>TOTAUX</b>	<b>1 323 400,60</b>		<b>1 074 806,20</b>			

**GRAPHIQUE 1 : ENGAGEMENTS ET DECAISSEMENTS IDA 3815**



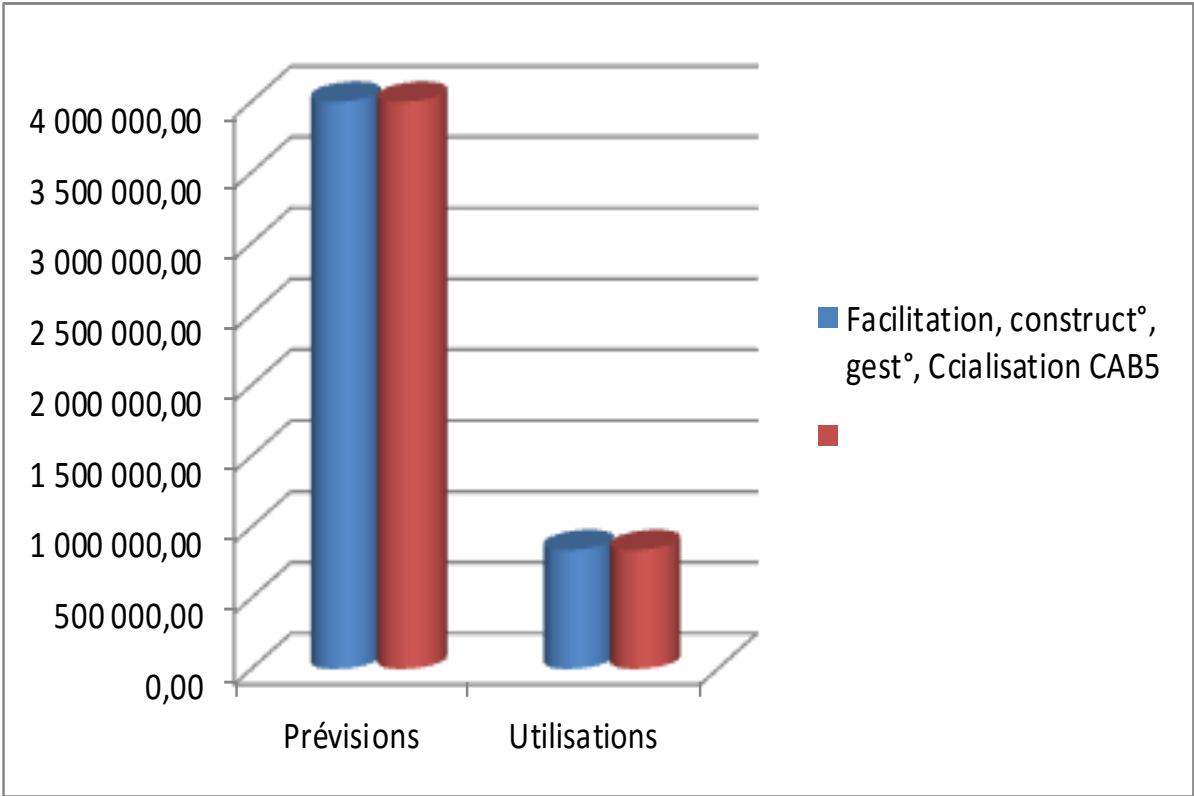
## II.2.2. Exécution du Projet par composante

1° Facilitation de l'émergence d'une économie numérique inclusive, Construction, gestion, commercialisation de l'infrastructure CAB par le projet des PPP et Amélioration de l'efficacité réglementaire et de l'environnement nécessaire aux niveaux régional et national : 4 000 000 USD.

L'exécution financière de cette composante s'élève à USD 839 866,63 soit 21 % de l'allocation de ladite composante.

<b>Tableau des ressources et emplois (Modèle III)</b>			
<b>Trimestre finissant le 31/12/2014</b>			
<i>Dollars US</i>			
	<b>Trimestre</b>		<b>Cumulatif</b>
<b>SOLDE D'OUVERTURE</b>			
Compte spécial Don IDA	123 722,62		
Caisse Principale/Siège Kin	562,80		
Virements Internes			
Caisse DAO			
<b>Sous-total soldes d'ouverture</b>	<b>124 285,42</b>		
<b>SOURCES DES FONDS</b>			
Fonds reçus de IDA		686 657,43	1 286 657,43
Vente DAO			
Financement total		686 657,43	1 286 657,43
<b>Solde disponible</b>		<b>810 942,85</b>	<b>1 286 657,43</b>
<b>Facilitation, construct°, gest°, Ccialia</b>			
Facilitation, construct°, gest°, Ccialia		364 152,05	839 866,63
<b>Total des Dépenses</b>		<b>364 152,05</b>	<b>839 866,63</b>
Solde disponible moins les dépenses		446 790,80	446 790,80
Solde net disponible		446 790,80	446 790,80
<b>Soldes de clôture</b>			
Compte spécial Don IDA		445 741,49	445 741,49
Caisse Principale/Siège Kin		1 049,31	1 049,31
Virements Internes			
Caisse DAO			
<b>Total des soldes de clôture</b>		<b>446 790,80</b>	<b>446 790,80</b>

**Graphique 2 : Utilisation des fonds par composante**



### II.2.3. Exécution du Projet par catégorie

- ❖ **Catégorie 1 : Biens, Travaux, Services hors Consultance, Services Consultance, Frais de gestion et Atelier et formations: 4 000 000 USD**

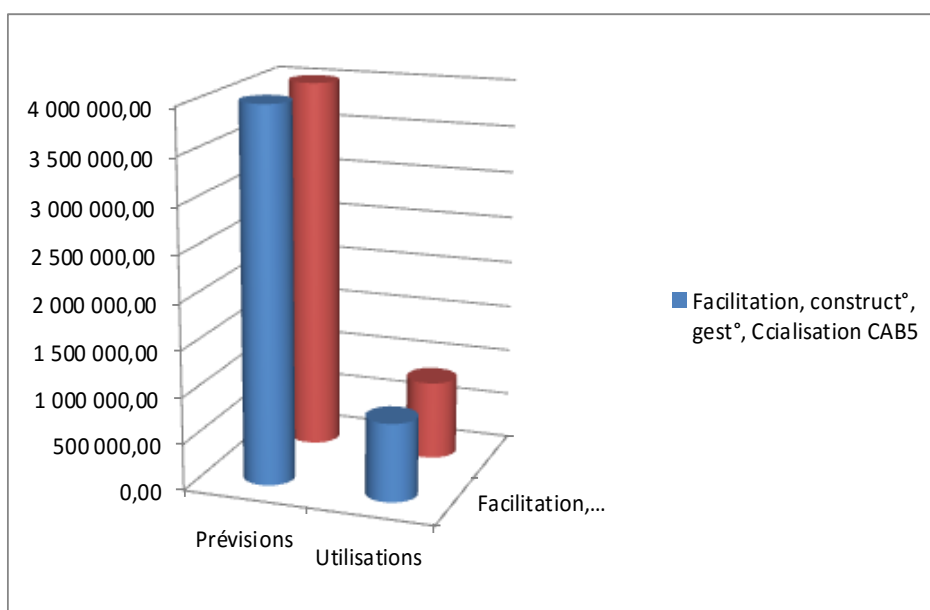
Cette catégorie a été payée à concurrence de USD 839 866,63 qui représentent 21 % de l'allocation.

Tableau III.1 Utilisation des fonds par catégorie (PPA Q9140)

<b>COPIREP - IDA Q9140 - REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO</b>			
<b>Tableau des ressources et emplois (Modèle III)</b>			
<b>Trimestre finissant le 31/12/2014</b>			
<i>Dollars US</i>			
	<b>Trimestre</b>		<b>Cumulatif</b>
<b>Solde Bancaires</b>			
Compte spécial Don IDA	123 722,62		
Caisse Principale/Siège Kin	562,80		
<b>Sous-total soldes d'ouverture</b>	<b>124 285,42</b>		
Virements Internes			
Caisse DAO			
<b>Encaissement Reçu</b>			
Fonds reçu de l' IDA		686 657,43	1 286 657,43
Vente DAO			
Financement total		686 657,43	1 286 657,43
<b>Solde disponible</b>		<b>810 942,85</b>	<b>1 286 657,43</b>
<b>Dépenses</b>			
Bien, Consult, Fonctnt, Atelier & Format		364 152,05	839 866,63
<b>Total des Dépenses</b>		<b>364 152,05</b>	<b>839 866,63</b>
Solde disponible moins les dépenses		446 790,80	446 790,80
Solde net disponible		446 790,80	446 790,80
<b>Soldes de clôture</b>			
Compte spécial Don IDA		445 741,49	445 741,49
Caisse Principale/Siège Kin		1 049,31	1 049,31
<b>Total des soldes de clôture</b>		<b>446 790,80</b>	<b>446 790,80</b>

ETAT DE JUSTIFICATION DU COMPTE DESIGNE IDA Q9140 AU 31/12/2014			
<b>I. RESSOURCES</b>			
	Solde d'ouverture du compte		123 722,62
	Caisse		562,80
	Fonds mobilisés de l'IDA		686 657,43
	Intérêts		
	Sinistre		0,00
	<b>Total (A)</b>		<b>810 942,85</b>
<b>II. EMPLOIS DES FONDS PAR CATEGORIE</b>			
	Cat 1	Biens, Consultants, Fonctionnement, Atelier et Formation	364 152,05
		Caisse	1 049,31
		<b>Total (B)</b>	<b>365 201,36</b>
		<b>Solde selon comptabilité (A)-(B)=©</b>	<b>445 741,49</b>
		<b>Solde suivant relevé bancaire (D)</b>	<b>445 741,49</b>
		<b>Ecart ©-(D)</b>	<b>0,00</b>

**Graphique 3 : Utilisation des fonds par catégorie**



## II.3 Explication des écarts

### II.3.1 Utilisations des fonds par activités comparées aux prévisions

Composante/Activité de projet /ii	Trimestre			Cumulatif			PAD Durée de vie du projet
	Prévu	Effectif	Ecart	Prévu	Effectif	Ecart	
Facilitat° de l'émergence ecnie num., inclusive, con	405 745,00	364 152,05	41 592,95	859 676,00	839 866,63	19 809,37	4 000 000,00
Facilitation, construct°, gest°, Ccialiasat° infrast	405 745,00	364 152,05	41 592,95	859 676,00	839 866,63	19 809,37	4 000 000,00
Facilitation, construct°, gest°, Ccialiasat° infrast	405 745,00	364 152,05	41 592,95	859 676,00	839 866,63	19 809,37	4 000 000,00
<b>Total général</b>	<b>405 745,00</b>	<b>364 152,05</b>	<b>41 592,95</b>	<b>859 676,00</b>	<b>839 866,63</b>	<b>19 809,37</b>	<b>4 000 000,00</b>

#### (PPA/Q9140)

**Composante 1 : Facilitation de l'émergence d'une économie numérique inclusive, Construction, gestion, commercialisation de l'infrastructure CAB par le projet des PPP et Amélioration de l'efficacité réglementaire et de l'environnement nécessaire aux niveaux régional et national**

L'exécution financière de cette composante est, en valeur relative, de 89,75 %. Cette situation s'explique par le retard enregistré dans le paiement de la première tranche du contrat signé avec IDEA CONSULT INTERNATIONAL, consultant chargé de la réalisation des études d'impact environnementales.

#### **Conclusion**

Les engagements du CAB5 ont connu, durant le trimestre sous revue, une augmentation sensible parce que la préparation du projet a atteint sa vitesse de croisière.

De la même manière que les engagements, les décaissements du PPA CAB5 ont presque doublé.

Globalement les réalisations sont acceptables par rapport aux prévisions.

### **III. Trésor public**

Les fonds décaissés par le Trésor public en faveur du COPIREP sont essentiellement constitués de la rémunération directement versée au personnel et des interventions économiques.

**La comptabilité est tenue par le Ministère des Finances.**

## Annexes

---

1. Rapport sur le Contrôle Interne et la Gestion du Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé (pour l'exercice clos le 30 juin 2014)
2. L'opinion de l'auditeur externe (Groupement FTTHM/Auditeurs Associés Cga).